

S'IL VOUS PLAÎT !

Les Canadiens français peuvent en prendre leur parti et ne pas trop s'alarmer des injures, des calomnies et des attaques les plus monstrueuses contre eux. Tant qu'ils seront au pays—et ce n'est pas près de finir, si nous continuons à observer les plus élémentaires lois naturelles—ils seront en butte aux menées de la nuée de francophobes qui a réussi à s'emparer pour un temps du gouvernement du pays, on quoi qu'il arrive, s'ils ne sont pas très nombreux, ils réussiront toujours à se faire entendre et à faire croire qu'ils sont légion. Les dernières élections ont été faites aux cris d'à bas Québec et à bas la French Domination; mais il paraît, s'il faut en croire les lettres qui arrivent de l'Ouest, par exemple, que cette élection n'a pas été gagnée avec des prières et qu'en certains arrondissements on a même eu le talent de multiplier les votes d'une façon tout à fait extraordinaire.

Maintenant que l'on a fait passer devant la population de langue anglaise tous les péchés au monde, et qu'on nous les a jetés sur le dos, le "Kingston Standard", le plus enragé des journaux mange-canadiens, vient de nous en trouver un autre, un très grave. Voyons.

"Quelle est", dit-il, "la grande cause première du sentiment soutenu par tout le reste du pays contre Québec? Est-ce la haine contre l'idée entretenue, ensuite exposée par un si grand nombre de Canadiens français de faire que Québec domine le Canada? C'est un rêve inutile. N'est-ce pas parce que Québec a trop traité sir Robert Borden de Kaiser et les Canadiens de langue anglaise, de Boches? C'est ridicule. N'est-ce pas, comme on l'a dit, l'antipathie de race et de religion? Ce n'est pas cela. La grande cause c'est que Québec a péché contre l'humanité. Elle a refusé de prendre place avec les grandes et nobles nations du monde contre la nation qui a piétiné l'humanité et cherché à imposer ses doctrines folles sur toute la terre. Elle n'a pas voulu entendre les cris des peuples torturés et en détresse; elle a méprisé d'écouter les prières même de la vieille France, lui demandant de venir l'aider. Voilà la grande cause première du sentiment de tout le reste du Canada contre Québec. Elle est considérée comme une tache à l'honneur, à la bonne foi, et à l'humanité du Dominion; elle a souillé le bon nom du Canada; les Huns l'ont considérée comme une tache et l'ont employé comme arme contre tout le pays. Elle demeurera aussi longtemps que l'histoire de la guerre comme une tache et une disgrâce pour Québec. Le Canada n'oubliera pas ou n'a pas oublié ce crime contre lui-même et l'humanité."

Après cela il ne reste plus qu'à nous passer en cour martiale, à nous condamner pour haute trahison contre le Canada et l'humanité et à nous fusiller haut et court. Ce n'est pas trop mal pour des gens qui croyaient sincèrement travailler au salut du Canada et des Alliés.

Heureusement que tout le monde ne pense pas comme le "Standard". Nous trouvons de purs citoyens canadiens de langue anglaise qui ne nous connaissent pas, mais qui ne peuvent croire à une aussi grande culpabilité de notre part. Il y en a qui commencent à être passablement fatigués d'entendre toujours la même chanson, rendue sur le même air, et qui demandent à leurs compatriotes s'il n'y aurait pas moyen de changer de sujet. C'est particulièrement le cas de M. Verne Dewitt Rowell, de Windsor, dans une lettre au "Canadian Courier".

"Je ne suis ni Français ni catholique, dit-il, et personne ne peut m'accuser d'être prédisposé à avoir des sympathies avec les Québécois. Mais je pense qu'il est temps d'abandonner, inachevée et poussée trop loin, la chasse au Français qu'une certaine classe de journaux ontariens s'est plu à faire depuis ces trois dernières années de guerre."

Après avoir cité quelques attaques de la presse anglaise, il continue:

"Les Canadiens français peuvent être tous embusqués, traités, fils dégénérés de Français dégénérés et de 'squaws' indiens.—J'ai tout lu ça dans les journaux d'Ontario et des Etats-Unis, et c'est très intéressant, je ne suis pas assez ferré sur l'histoire pour la discuter—mais est-ce que nous allons venir à donner un repos à Québec? Est-ce que, pour faire un changement, nous ne trouverions pas le chien d'un autre à frapper?"

Et plus loin: "Les Québécois, si on en juge par la résolution soigneuse et bien rédigée de M. Francoeur, ont au moins une notion de délicatesse et de finesse, une chose dont les chasseurs de Français ontariens sont entièrement dépourvus."

"Les premières demandes de la conscription furent faites par les organisations féminines ultra-impérialistes, les pasteurs exemptés de la guerre par leur profession et les colonels en retraite qui avaient vécu confortablement au temps de la paix et qui avaient de par trop dépassé la limite d'âge pour devoir se battre....."

"Il y eut des votes sincères en faveur de Laurier dans un bon nombre de circonscriptions électorales d'Ontario, votes qui auraient remporté la victoire dans des conditions et sous une franchise normale. Dans plusieurs endroits, les candidats libéraux ont été défaits, tout en recevant un vote plus considérable que les candidats libéraux avaient jamais obtenu dans ces circonscriptions. Si les Québécois sont des traîtres qui doivent être conscrits, maintenus ou chassés de la Confédération à la pointe de la baïonnette, comme certains nationalistes et orateurs le disent carrément, alors il y a un très grand nombre de traîtres dans la bonne vieille province d'Ontario."

Il est vrai que nous n'avons pas fini de nous faire attaquer et noircir, mais il nous est bien permis de demander, avec ce M. Rowell, s'il n'y aurait pas moyen de changer de sujet. Nous sommes certains que nos amis, ceux qui ne peuvent s'empêcher de nous mordre quotidiennement, pourraient facilement, en se regardant les uns les autres, trouver beaucoup d'autre matière à procès.

Thomas POULIN.

Sympathies

Une de nos bonnes institutions, l'Hôpital de la rue Water, dirigée par les dévouées Soeurs Grises de la Croix, a été cruellement éprouvée, hier, par un incendie qui, un instant, a menacé de détruire entièrement ce magnifique édifice et qui a malheureusement fait quatre victimes chez les tout petits patients de la maison.

Inutile de dire que toutes nos sympathies sont acquises aux Bonnes Soeurs Grises de la Croix, aux directeurs de l'institution et, d'une manière particulière encore, aux parents des malheureuses petites victimes.

Une question

Un correspondant qui signe "Neutral" écrit dans le "Citizen" d'hier une lettre intéressante dans laquelle il pose un problème assez difficile à résoudre au Ministère de l'Instruction Publique d'Ontario et aux Irlandais, ennemis des écoles bilingues.

Il rapporte qu'aux derniers examens du Service Civil, 3ème division, 31 candidats de langue française et 30 candidats de langue anglaise ont passé avec succès. Ces candidats de langue française ont subi leur examen dans leur langue maternelle, et cependant, ils iront faire le travail qui nécessite leur position, dans la seule langue anglaise.

Après avoir posé ces chiffres, il demande au département de l'Instruction Publique d'Ontario de dire si les écoles bilingues ne valent rien.

Inutile pour le correspondant d'insister, le ministère de l'Instruction Publique ne le lui dira pas. Le règlement XVII n'a pas été fait pour améliorer les écoles bilingues, mais pour restreindre l'enseignement du français, à déléguer le Conseil Privé.

Un bilingue

L'"Outlook" de Londres disait il y a un mois que Lloyd George ne parle pas le français. Il le comprend, toutefois, avons-nous fait alors remarquer. Des journaux ont conclu des remarques de l'"Outlook" que le premier ministre anglais est un unilingue. Ce n'est pas exact. Comme nous l'écrivit un grand liseur de journaux et de revues, "si Lloyd George est anglophone, il est de plus un gallophone, et des plus authentiques. S'il ne parle pas la langue officielle de France, il est incontestable que sa langue maternelle, — il est Gallois — est celle qui parlait la Gaule avant la conquête romaine. Cette langue est encore répandue dans la vieille Armorique; et s'il a fallu que Clémenceau se servit de l'anglais pour se faire entendre de Lloyd George, il n'en eût pas été de même si ce dernier eût eu affaire à Ernest Renan, par exemple. Ces deux hommes eussent pu se comprendre en se servant chacun de sa langue maternelle, — la même pour les deux. — Si Lloyd George ne sait pas le français, il le sait du moins son gallois. Et cela a son importance". En fait, Lloyd George est un bilingue, s'il ne sait pas le français; quel qu'il n'a-t-il pas écrit, — nous ignorons jusqu'où est juste, — que, jusqu'à l'âge de douze ou quinze ans, le premier ministre anglais actuel ne savait même que le gallois?"

— "Le Devoir".

La désertion des campagnes

La désertion des campagnes en faveur des villes n'a pas arrêté avec la guerre, et la guerre elle-même semble lui avoir donné un élan en certains endroits. L'enrôlement dans les villes et les salaires payés aux ouvriers des industries de guerre ont attiré les campagnards à émigrer dans les grands centres. Le "Sun", de Toronto, prétend que dans seize comtés de langue et de population anglaises d'Ontario, la population a baissé de 11,000 âmes au cours de l'été dernier, et il l'évalue à 30,000 la dépopulation rurale entière dans toute la province.

Il a dû en être de même dans toutes les autres provinces; le manque toujours croissant de bras sur les fermes en est un indice assez évident.

En Russie

Les dépêches de ce matin nous apprennent que la délégation russe à Brest-Litovsk a maintenant consenti à continuer les négociations de paix dans cette ville. Il devient de plus en plus évident que les Russes n'ont pas fini de mettre de l'eau dans leur vin s'ils veulent conclure la paix avec l'Allemagne.

LE FONCTIONNEMENT DE LA LOI DU SERVICE MILITAIRE

A venir à la première semaine de janvier, les autorités ont reçu 380,510 demandes d'exemptions sur un total de 404,395 enrégistrement. — Chiffres par provinces.

Une déclaration montrant le travail accompli par l'Acte du Service Militaire, à venir jusqu'à la première semaine du mois de janvier, a été faite par le directeur de l'information publique. Les chiffres donnés montrent que, dans les neuf provinces et le Yukon, il y a eu 404,395 enrégistrement.

Les demandes totales d'exemption se chiffrent à 380,510. Les demandes d'exemption accordées par les tribunaux locaux sont de 278,779.

Les demandes d'exemption rejetées par les tribunaux locaux sont de 47,868.

Demands d'exemption non jugées par les tribunaux locaux sont de 53,788.

Appels demandés contre les décisions des tribunaux locaux, 67,122.

23,885 jeunes gens se sont probablement rapportés aux autorités militaires.

Les demandes d'exemptions accordées par les tribunaux locaux comprennent toutes les exemptions temporaires. Il y en a déjà un bon nombre d'expirées.

Chiffres par provinces

Enrégistrement total en Ontario, 125,750; dans Québec, 117,104; dans la Nouvelle-Ecosse, 26,354; au Nouveau-Brunswick, 17,065; dans l'Île du Prince-Édouard, 4,176; au Manitoba, 20,558; en Saskatchewan, 44,203; dans l'Alberta, 25,069; dans la Colombie, 12,824; au Yukon, 159.

LAPIERRE EST EN LIBERTÉ

Un nommé Lapierre détenu par les militaires pour ne s'être pas rapporté, est remis en liberté parce que trop âgé pour tomber sous le coup de la loi.

Montréal, 11. — Le nommé Valmore Lapierre dont nous annoncions l'arrestation arbitraire par les autorités militaires, vient d'être libéré et comme nous le prévoyions il n'était pas le conscript recherché.

Pour constater l'erreur il a fallu à nos officiers pas moins de trois jours et, pendant ce temps, Lapierre a été détenu dans une caserne. On recherchait un nommé J.-J. Lapierre et c'est sur la réclamation d'un délateur du nom de James Barnard que Valmore Lapierre a été arrêté. Comme celui-ci est âgé de 36 ans, ainsi que le prouve son extrait de baptême, il ne tombe pas sous le coup de la loi; ceci était facile à vérifier en un rien de temps mais les soldats ne sont pas pressés.

Fait assez étrange, le délateur est tout à fait inconnu de la victime. Voici la traduction de la lettre qu'il avait adressée aux autorités militaires:

"Comme j'ai appris que M. Lapierre, qui a travaillé pour la compagnie Baillargeon Express, est âgé de 31 ans et célibataire, demeurant à 355 rue Berry, qu'il ne s'est pas rapporté, et a dit: 'S'il me veut, il faut qu'il vienne me chercher', alors j'ai rapporté la chose à la police du poste No 3, qui l'a arrêté et l'a renvoyé aux baraquements de la rue Peel, dimanche matin à onze heures. Il était à la veille de partir et avait ses malles déjà prêtes, là où il demeurait."

(Signé) James Barnard, 610 rue Rivard."

On se demande maintenant de quel droit les autorités militaires ont pu agir sur la simple dénonciation, non vérifiée, d'un quelconque individu? Allons-nous maintenant connaître le régime de la lettre de cachet et être à la merci du premier mouchard venu, animé par l'appât du gain? On le dirait.

REPRESAILLES

ALLEMANDES

Londres, 11. — D'après une dépêche d'Amsterdam au "Central News" le bulletin officiel allemand aurait été publié:

Comme représailles pour la détention des habitants de l'Alsace-Lorraine, contrairement à la loi des nations, 600 Français seront envoyés en Russie après le 6 janvier, et d'ici quelques jours, 400 femmes françaises seront envoyées au camp de Holzminden.

CHRONIQUE POLITIQUE

Chiffres comparés du service militaire dans Québec et dans Ontario. — Le gouvernement fédéral atténue la portée de l'arrêté concernant l'émission des obligations provinciales. — Vingt millions de boisseaux de blé seulement pour les Alliés.

La conscription

Le service d'information publique, créé pour offrir une sinécure à un ami du gouvernement d'union, M. Nichols, ancien rédacteur au "Daily Mail" de Montréal, nous apprend que sur 404,395 jeunes enrégistrés, 380,510 ont réclamé leur exemption.

Les jeunes gens n'ont certainement pas fait preuve d'un enthousiasme délirant; et nos ministres doivent gémir du manque de patriotisme de la jeunesse canadienne. Si l'on examine les statistiques des différentes provinces, on remarque que dans toutes les parties du Canada, les jeunes gens ont tiré de l'arrière, preuve évidente que le Canada ne court d'autres dangers que ceux engendrés par l'imaginaire surchauffée de notre premier ministre.

Nous n'étalerons pas ici les statistiques de toutes les provinces; ce serait fastidieux. Nous nous contenterons de confronter deux provinces qu'il est toujours intéressant de comparer, tant l'une se croit supérieure à l'autre; nous avons nommé les provinces de Québec et d'Ontario.

Dans l'Ontario, 125,750 jeunes gens se sont enrégistrés et dans Québec 117,104. Proportions gardées, la province de Québec offre un meilleur pourcentage que la province d'Ontario.

Sur ce nombre d'Ontario demande 118,128 exemptions et Québec 115,707. Il est étonnant que la province de Québec, déloyale et antibritannique, n'ait pas demandé l'exemption générale de ses jeunes gens d'âge militaire, comme d'ailleurs il est surprenant qu'elle ait osé se soumettre à la loi du Service Militaire, tout comme la province d'Ontario. Se serait-elle révoltée contre cette loi antinationale, qu'elle n'aurait pas reçu plus d'injures des jingoes d'Ontario et de toutes les provinces anglaises, qu'elle en a reçu à la veille des élections générales.

La province d'Ontario demande 118,128 exemptions sur 125,750 enrégistrement. Pour une province qui se réserve le monopole du patriotisme et du "britishism", la doctrine du "safety first" a beaucoup d'adeptes. Qui veut être à l'honneur, doit être à la peine, et tous les jeunes ontariens devraient être au front.

Jusqu'ici les tribunaux d'exemption ont accordé 94,197 exemptions dans l'Ontario et 89,575 dans Québec. Ces mêmes tribunaux ont rejeté 19,148 demandes d'exemption en Ontario et 3,711 dans Québec. Mais il reste encore 22,421 cas à régler dans la province de Québec, tandis qu'en Ontario, il n'en reste plus que 4,783.

Il faut enfin tenir compte des appels lancés contre les décisions des tribunaux locaux, d'ordinaire par les autorités militaires; il y a 21,276 appels en Ontario et dans Québec 27,683.

Si les tribunaux locaux ont accordé plus d'exemptions dans la province de Québec que dans celle d'Ontario, cela prouve que les besoins domestiques, industriels ou agricoles sont plus impérieux dans la province de Québec que dans celle d'Ontario.

Les obligations provinciales

Un arrêté du conseil, en date du 9 janvier, prouve que les décisions du gouvernement fédéral au sujet de l'émission des obligations provinciales n'ont pas été respectées par les provinces.

L'arrêté commence ainsi: "Attendu que le Ministère des Finances fait rapport qu'il a été émis et vendus sans le certificat d'approbation requis par les règlements décrétés par l'arrêté en conseil du 22 décembre 1917, les émissions ayant été faites et les valeurs vendues et achetées par les intéressés sans leur connaissance des dits règlements; Et attendu que dans le cas de ces émissions de valeurs il n'y aurait en aucune objection dans l'intérêt public à accorder un certificat d'approbation s'il est demandé, et que l'effet du dit arrêté en conseil est de rendre ces valeurs illégales et les intéressés passibles de peine, et qu'il peut y avoir d'autres cas de même nature dont le Ministère des Finances n'a pas été instruit ou qui peuvent surgir

à l'avenir, il est par conséquent jugé opportun que ces règlements soient modifiés et que les règlements suivants soient établis...."

Les règlements stipulent que le ministre des Finances peut accorder son certificat d'approbation après que les obligations, débiteures ou autres valeurs ont été émises, vendues, achetées, et même hypothéquées.

Ce qui veut dire que le ministre des Finances admet la portée de l'arrêté du conseil du 22 décembre. Les provinces, les vendeurs et les acheteurs pourront plaider ignorance, mais il faudra après coup faire quelques concessions, pour éviter des ennuis avec une administration orgueilleuse des droits qu'elle s'accorde, aux dépens de la constitution.

L'hon. Walter Mitchell, trésorier de la province de Québec, dans son discours sur le budget, hier, a protesté contre l'arrêté du 22 décembre.

"Les droits de la province, a-t-il dit, sont usurpés par l'arrêté en question et dans les circonstances il n'y avait pas d'autre chose à faire que la ligne de conduite adoptée par le gouvernement provincial, puisque c'est notre devoir comme membres du gouvernement et par notre serment d'office de protéger les droits de la province et de son peuple...."

"Le gouvernement de cette province ne pense pas, en ce moment, à faire des emprunts. Ceci prouve le plus évidemment que notre protestation est basée sur la question de principe, pour la protection de nos droits constitutionnels."

L'exportation du blé

La réunion qu'ont eue les magnats du blé avec la commission d'achat du blé prouve que notre contrôleur des vivres est peu renseigné sur la quantité des vivres qui restent au pays et qui sont disponibles pour l'exportation aux Alliés.

M. Hanna disait il y a quelques jours, à Toronto que le Canada exporterait au moins 100 millions de boisseaux de blé aux Alliés; les hommes d'affaires déclarent que 20 millions seulement peuvent être exportés et faudra-t-il que le peuple canadien se prive.

Or, M. Hanna disait également que les Alliés avaient besoin de 500 millions de boisseaux de blé. Ils devront donc aller chercher ailleurs qu'au Canada la quantité qu'il leur est nécessaire pour ne pas mourir de faim.

Avec cette disette de blé, revient également la question de la main-d'œuvre agricole. On ne peut qualifier que de déplorable l'état de choses actuel. Un pays sur lequel les Alliés comptent pour leur subsistance, se trouve, à cause de la maladroite administration de son gouvernement, dans l'impossibilité de fournir plus d'un vingtième de la provision attendue pour vivre.

Que feront les Alliés avec cette quantité ridicule? Les quelques milliers d'hommes que le gouvernement canadien s'entête à enrôler, compenseront-ils, par leur travail sur les champs de bataille, les souffrances indicibles que les armées et les peuples alliés devront supporter par le fait même de la présence de ces hommes en Europe? Evidemment non.

Cent mille Canadiens au front, c'est une goutte d'eau dans la mer; tandis que 100,000 cultivateurs sur les fermes canadiennes, c'aurait été la fin de terribles souffrances et un puissant gage de la prospérité du Canada et de la victoire finale.

Charles Gautier.

153 ACCUSATIONS CONTRE LE LT.-COL. O'READMAN

Québec, 11. — Le lieutenant-colonel O'Readman, ancien commandant du 167e bataillon canadien-français d'outremer, a été envoyé hier aux assises où il comparait au prochain terme de la Cour du Banc du Roi, pour répondre à 153 accusations de faux, d'obtention d'argent sous de faux prétextes, etc. Il s'agit en tout d'une somme de quatre mille dollars.

MOTION DE NON CONFIANCE

Melbourne, 11. — Le nouveau cabinet Hughes n'a pratiquement pas subi de changements. Il a été assermenté. L'honorable Frank Taylor a donné avis d'une motion de non confiance.

Nouvelles de Hull

LA MISSION DE NORD TEMIS- CAMINGUE REDUITE EN CENDRES

Les Révérends Pères Oblats viennent d'être cruellement éprouvés par l'incendie de leur mission de Nord Témiscamingue. L'église paroissiale, le presbytère et le couvent des Soeurs du Sacré-Coeur ont été la proie des flammes dans la nuit du premier janvier. Les pertes sont très considérables avec peu d'assurances. Le "Droit" offre ses sympathies au Révérend Père S. Beaudry, curé de Nord Témiscamingue, à un compagnon, le Père Laurent Brochu, autrefois de la maison de Hull, aux Révérends Soeurs du Sacré-Coeur, dans leur terrible épreuve, et aux paroissiens.

Quelques notes historiques sur cette mission intéressera peut-être les lecteurs du "Droit", surtout ceux de Hull, puisque cette mission a été desservie par plusieurs Pères qui ont exercé et exercent encore le saint ministère dans la paroisse de N.-D. de Hull.

C'est en l'année 1887 que le Révérend Père Fafard O.M.I. construisit la première petite chapelle de Nord Témiscamingue pour la desserte des sauvages établis à cet endroit sur leur réserve. Cette mission fut desservie par les Pères de Ville-Marie jusqu'en l'année 1896. C'est alors que le P. S. Beaudry, curé actuel, établit sa résidence à Nord Témiscamingue.

Le Révérend Père s'installa d'abord dans une petite sacristie de 12 pieds de long par 8 pieds de large attenante à la chapelle. Après plusieurs mois passés dans cette misérable cabane, il se construisit un petit presbytère.

En 1906, le R. P. Laniel, O.M.I., qui avait succédé au Père Beaudry en 1904, agrandit le presbytère et construisit le couvent des Soeurs du Sacré-Coeur.

La chapelle, bâtie par le P. Fafard, était destinée à la seule population indienne. En 1905 et 1906, des colons vinrent s'établir sur les terres fertiles de la réserve et du canton voisin et la chapelle devint trop petite.

L'état financier de la mission ne permettant pas la construction d'une nouvelle église, le R. P. Laniel y fit une allonge.

Le R. P. Desjardins succéda au R. P. Laniel en 1910 et agrandit le couvent des Soeurs en 1912.

L'incendie a détruit en quelques heures toutes ces constructions, qui avaient coûté tant de fatigues et de sacrifices.

Une lettre du P. Brochu adressée au R. P. Bernier, supérieur des Oblats de Hull, dit que le feu se déclara au milieu de la nuit dans la cave de la maison.

Sans les hurlements d'un chien, qui couchait dans la cave, les Pères et les Soeurs auraient probablement péri dans les flammes. Les Soeurs ont dû, pour échapper à la mort, se sauver en costume de nuit par un froid sibérien.

Le T. S. Sacrement et quelques ornements ont pu être sauvés. Tout le reste a été la proie des flammes.

Pour l'heure, les offices paroissiaux se font dans l'école. Les Pères devront aussi y trouver un petit local.

Que Dieu donne aux Pères et aux Soeurs le courage de supporter une si cruelle épreuve!

QUARTIER No 4

M. Isidore St-Pierre, agent-voyageur, que les ouvriers avaient demandé de se présenter comme candidat à l'échevinage dans le quartier No 4, a annoncé qu'il se retirait en faveur de M. P.-O. Thériault.

M. Thériault se propose de mener une lutte vigoureuse.

M. Laprade, employé de la Hull Electric, assure aussi qu'il continuera la lutte jusqu'au bout.

UNE RECONNAISSANCE

Le chef Tessier vient de recevoir de la Hull Electric, un chèque de \$15, en reconnaissance des services rendus par les pompiers lors du feu à Deschênes. Ce chèque sera déposé au fonds des pompiers.

ALARME

Les pompiers ont été appelés, hier, sur la rue Clothilde, pour un feu de cheminée.

REVENU DU FRONT

M. Alphonse Lynott, caporal dans la cavalerie du 22e, est en visite chez son père, John Lynott, 79 Vaudreuil.

M. Lynott a passé 32 mois sur la ligne de feu, a pris part à plusieurs grandes batailles, et fut blessé à Ypres.

Le caporal Lynott a reçu un emploi au Canada, en récompense de ses services.

LE EUCHRE

Après un repos de trois semaines, l'association de Euchre Notre-Dame, va reprendre ses parties

pour le concours.

Les honneurs de la 3e partie ont été remportés par M. G. Auger, qui a gagné 9 parties sur 10 et obtenu 48 points mérités sur ses confrères. Mais la première position générale, sur parties gagnées et points mérités, revient à Nap. Dupuis jusqu'à date.

La 4e partie du concours aura lieu dimanche, le 13 janvier.

M. LAROCHE

On nous a fait dire, hier, M. J.-B. Larose, au lieu de J.-B. Laroc, dans le communiqué du quartier 3. Prière d'en prendre note.

M. ARTHUR SEGUIN, boucher remplaçant M. Arthur Robitaille, 77 rue du Pont, Hull, possède le plus beau choix de viandes et de poissons les plus bas.

Boeuf dans le rôt, 20, 22 et 25c
Boeuf à bouillir, 15 et 18c
Steak de boeuf, épaule, 20 et 22c
Steak de boeuf, ronde, 25c
Steak de boeuf, filet et sirloin, 28c
Veau dans le rôt, 22 et 24c
Veau à bouillir, 16 et 18c
Côtelette de veau, 23c
Agneau, 25 et 30c
Lard, premier choix, 32 et 33c
Tête en fromage, 20c
Boudin, 15c
Saucisse, 18c
Tête de cochon, 14c

Nous délivrons à Hull aussi à Ottawa.

Une visite est sollicitée.

ART. SEGUIN, boucher, 77 rue du Pont, Hull, Tel. Queen 7261.

SOIREE INTIME

Mardi soir 8 janvier Mlle Yvonne et Diane ainsi que M. Napoléon Patry, de la rue St-Florent, Hull, offriront à leurs amis une belle soirée récréative. Il ne se faisait pas tard dans la soirée que déjà le plaisir était venu prendre place dans cette réunion d'amis. Durant la soirée il y eut chant, musique et déclamation auxquels la plus grande partie des assistants prirent part. Mais rendons à César ce qui appartient à César. Ce serait injuste de nous si nous passions outre sans remercier M. Maurice Larose, ce jeune soprano de 11 ans, qui nous fit entendre une bonne partie de son répertoire. Ce n'est qu'aux petites heures du matin que l'on se sépara emportant un bon souvenir du bon accueil de la famille Napoléon Patry. Étaient présents Mlle B. et A. Blais, d'Ottawa, R. Guivremont, J. Larose, M. Fréchette, L. Bélanger, E. Normand, A. Normand, O. Pilon, E. Pilon, E. Lacroix, T. Lacroix, MM. R. Chateaufort, L. Gougeon, H. Chateaufort, F. Gagné, d'Ottawa, E. Langlois, A. Roy, A. Marleau, W. Bélanger, W. St-Laurent, E. Legault, A. Courroux, W. Lacroix, N. Dupuis.

Communiqué.

LE MAIRE DE MONTREAL

Montréal, 11.—Le prochain maire de Montréal, et ce sera M. Médéric Martin, assure celui-ci, en briguant les suffrages à la mairie pour la troisième fois—possèdera des pouvoirs d'autocrate, ce qui est de plus en plus à la mode sous notre règne démocratique, si le projet de loi inclus dans le bill de Montréal est voté par la Législature.

Il est douteux que cette dernière consente à donner ce qu'on lui demande; qu'on en juge par ce texte extrait du bill de Montréal qui vient d'être déposé à Québec:

"Le maire exerce le droit de surveillance, d'investigation et de contrôle sur tous les départements et les officiers de la cité et voit spécialement à ce que les revenus de la cité soient perçus et dépensés suivant la loi, à ce que les dispositions de la charte, les règlements et ordonnances de la cité soient fidèlement et impartialement mis à exécution, et soumet de temps à autre au conseil tout projet de changement ou amendement qu'il croit nécessaire et utile, et il doit communiquer au conseil toute information et suggestion tendant à l'amélioration des finances, de la police, de la santé, de la sûreté, de la propriété, du bien-être et du progrès de la cité."

"Dans l'exercice de ses fonctions comme chef exécutif de l'administration municipale, le maire a droit, en tout temps, de suspendre un officier et employé, au service de la corporation, et, en pareil cas, le maire doit, à la plus prochaine occasion, faire rapport de la chose au conseil ou à la commission ayant la surveillance immédiate du département affecté, donnant par écrit les raisons de cet acte de sa part."

EN ALGERIE

Paris, 11.—Le général Robert Georges Nivelle a été nommé commandant de l'armée d'Algérie. Les journaux considèrent que cette nomination est un commencement de réparation du discrédit jeté sur lui après l'offensive d'avril.

AU MAGASIN REA

La Sixième Journée de la Grande Vente d'Ecoulement Chez A. E. REA, Limitée

Nous offrirons plusieurs aubaines, parmi lesquelles se trouvent des paletots et des complets pour hommes, complets et paletots pour garçonnets, articles pour hommes, articles en cuir, etc.

NE LAISSEZ PAS PAREILLES OCCASIONS PASSER OUTRE

Vous ne savez pas quand semblable chance se présentera de nouveau, les prix augmentent sans cesse, profitez de cette vente et économisez de l'argent.

Complets et Paletots pour Hommes

C'est maintenant le tour du rayon des vêtements pour hommes, de montrer à la population masculine d'Ottawa ce que signifie réellement cette vente d'écoulement. En inspectant nos marchandises nous avons trouvé que nous avions 103 complets, lignes désassorties, et pas à la toute dernière mode, quoique bons, pratiques et durables. Nous avons aussi trouvé que nous avons une trop grande proportion de certaines lignes de paletots, alors nous avons grandement réduit leurs prix réguliers.

Ci-suivent les détails:

Gilets-Tricot

pour Hommes

Valent aujourd'hui \$4.00, \$5.00 et \$6.00.

Prix de la vente d'écoulement, \$2.98

50 gilets tricot, collectionnés ici et là dans notre grand assortiment. Couleurs: bleu, gris, brun, blanc, et aussi quelques couleurs mélangées. Cette offre est certainement trop bonne pour être manquée. Tant qu'il y en aura au prix d'écoulement, \$2.98

COMBINAISONS POUR HOMMES

Valent aujourd'hui \$4.50, \$5.00 et \$5.50

Prix d'écoulement, \$2.95

Lignes désassorties dans les combinaisons tout laine, belle qualité, marques "Stanfield", "Penman" et "Watson".

Grandes: 38, 40, 42, 44. Prix de la vente d'écoulement, \$2.95

CEINTURES

Ceintures tout laine pour enfants et adultes. En premier lieu 75c chacune. Prix de la vente d'écoulement, 10c

CEINTURENS DE BUCHE

Aussi très utiles pour raquettes, etc. Valeur régulière: \$2.00. Prix d'écoulement, 75c

CHAPEAUX DURS

De petites dimensions surtout. Valeur régulière: \$2.00.

Aussi chapeaux durs, sommet carré, pour hommes âgés. Valeur régulière: \$2.00. Prix de la vente d'écoulement, 25c

—Au rez-de-chaussée

VENTES DE SAMEDI AU RAYON DES EPICERIES

Cinq téléphones: Queen 5040

800 lbs. de Thé noir

Prix régulier: 65c. 58c

SAMEDI huit cents livres de thé noir Ceylan, Orange Pekoe, la plus belle qualité; chaque livre est garanti. Prix pour samedi, tant que les 800 livres dureront, la livre, 58c

CRANES — 250 douzaines d'orange de la Californie, belle grosseur et sans pépins. Prix pour samedi, la douzaine, 39c

Farine Five Roses, sacs de 12 livres, le sac, 86c

Nouveaux pruneaux de la Californie, 3 livres, 39c

Sucre granulé "Standard", sac de coton de 20 livres, le sac, \$1.95

Flocons de maïs Post Toasties ou Kellogg's Krumbles, 3 paquets, 20c

Mascaron ou Spaghetti importé, 3 paquets, 31c

Fromage canadien, première qualité, la livre, 29c

Biscuits au blé filamenteux, 3 paquets, 39c

Tomates en boîte, la boîte, 25c

Pois en conserves, 3 boîtes, 49c

Fèves au lard avec sauce aux tomates de Clark, 2 boîtes, 39c

Vinaigre anglais Holbrook excellent, quart de bouteille, la bouteille, 25c

Olives "Spanish Queen", la bouteille, 30c

Olives mûres de la Californie, marque "Sunland", la boîte, 25c

Lard fumé de choix (breakfast bacon), premier traitement, la livre, 41c

Hydromargarine, marque "Moxley Special", la livre, 37c

Beurre de crèmerie, Fresh Valley, la livre, 52c

Biscuits au soda Teller, le paquet 27c

Café Chase and Sanborn, marque Seal, la boîte, 41c

Marmelade aux oranges, pure, marque Stuart, bocal de 16 onces, le bocal, 25c

Catsup aux tomates Snyder, bouteille de 12 onces, la bouteille, 25c

Cornichons aigres, sucrés ou (chow), marque "Sterling green label", bouteille de 12 onces, 25c

—Au quatrième

COMPLETS

10 complets au prix régulier de \$30.00.

18 complets au prix régulier de \$25.00.

20 complets au prix régulier de \$22.50.

55 complets au prix régulier de \$20.00.

Prix de la vente d'écoulement:

\$14.75

PALETOTS

30 paletots au prix régulier de \$15.00.

9 paletots au prix régulier de \$16.50.

Prix de la vente d'écoulement:

\$11.95

—Au rez-de-chaussée

Vente d'Ecoulement de Sacs de Voyage (Club Bags)

Nous n'avons d'espace que pour mentionner les bonnes choses que cette vente d'écoulement comprend, mais les prix en disent assez.

Sacs de voyage, (2 seulement), noirs. Valeur régulière: \$8.00. Prix de la vente d'écoulement, \$4.00

Sac de voyage (1 seulement) noir. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$2.50

Sac de voyage (2) noirs. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (1) noir. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (2) noirs. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (1) noir. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (2) noirs. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (1) noir. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (2) noirs. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (1) noir. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (2) noirs. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (1) noir. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (2) noirs. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (1) noir. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (2) noirs. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (1) noir. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (2) noirs. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (1) noir. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (2) noirs. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (1) noir. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (2) noirs. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (1) noir. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (2) noirs. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (1) noir. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (2) noirs. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (1) noir. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (2) noirs. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (1) noir. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (2) noirs. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (1) noir. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (2) noirs. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (1) noir. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (2) noirs. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (1) noir. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (2) noirs. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (1) noir. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (2) noirs. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (1 seulement), en cuir alligator. Valeur régulière: \$15.00. Prix de la vente d'écoulement, \$8.50

Sac de voyage (2) noirs. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (1) noir. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (2) noirs. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (1) noir. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (2) noirs. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (1) noir. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (2) noirs. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (1) noir. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (2) noirs. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (1) noir. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (2) noirs. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (1) noir. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (2) noirs. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (1) noir. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (2) noirs. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (1) noir. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (2) noirs. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (1) noir. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (2) noirs. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (1) noir. Valeur régulière: \$5.50. Prix de la vente d'écoulement, \$1.75

Sac de voyage (2) noirs. Valeur régulière: \$

HONNEUR AUX NOTRES

La "Sun Life du Canada" donne un banquet en l'honneur de M. O. Miron et du personnel français sous sa direction.

Mécredi soir les officiers de la "Sun Life du Canada" ont donné un joli banquet en l'honneur de M. O. Miron, inspecteur du département français de la compagnie et de son personnel en témoignage d'appréciation du travail remarquable accompli pendant le dernier trimestre par les agents français de cette compagnie dans l'est de l'Ontario.

M. W. L. Reid, gérant pour l'est de l'Ontario présidait ayant à ses

côtés M. McCauley, le président général de la compagnie et M. Formy, le gérant général, ainsi que MM. Steedman et Emory, du bureau de la publicité, tous de Montréal. De plus MM. O. Miron, Albert Faulkner, Lemieux, Marcoux, Patry et Clérout y assistaient à titre de héros de cette petite fête intime qui n'a pas été sans créer une petite surprise au Lanrentian Club, peu habitué à voir tant de bonne entente et d'harmonie entre officiers et agents et entre Anglais et Canadiens-Français. Le bureau médical y était représenté par les Docteurs Albert Chevrier et Laframboise.

Dans tous les discours en réponse aux divers toasts qui ont été proposés, dans celui du président

général comme les autres, le travail accompli par M. Miron depuis qu'il représente la compagnie a fait le sujet des plus grands éloges. Il a été chaudement félicité pour le succès qu'il a obtenu dans cette carrière et ses compatriotes devraient être fiers de lui, car nous n'en doutons pas. M. Miron qui a gagné déjà des promotions bien méritées n'en restera pas là et continuera à faire honneur aux siens dans une position plus élevée.

M. Reid a profité de l'occasion de ce banquet pour présenter une pièce de dix dollars en or à M. Albert Faulkner en récompense de son travail pendant le dernier trimestre.

En somme, agréable soirée, en

courageante réunion. Nos félicitations à M. Miron et aux membres de son personnel.

A LA PRATIQUE DU DROIT

Montréal, 11.— M. E. N. MacDonald, ancien député de Picton, avocat au barreau de la Nouvelle-Ecosse et l'un des lieutenants de sir Wilfrid, a été admis, hier, après examen, à la pratique du droit dans la province de Québec. Me MacDonald ouvrira une étude à Montréal.

Huit autres candidats au Barreau ont aussi été admis à la pratique, ce sont MM. Lawrence Drummond, Québec; Michel Garber, Montréal; Jos. R. Guilbault,

Montréal; Félix Hackett, Cowansville; Napoléon Jules Marion, Ottawa; Ls. de G. Prévost, Montréal; Anguste Sirois, Québec; A. Tardif, Québec; MacDonald, Nouvelle-Ecosse.

LES AMERICAINS ET LA BIERE ANGLAISE

Londres, 11.— Prêchant au City Temple, hier, le Rév. Dr Joseph Fortnewton, pasteur de ce temple, autrefois de l'Iowa, dit, en parlant de son récent sermon sur la question de la boisson chez les soldats américains, que les Anglais doivent comprendre les Américains. Ceux-ci prétendent que si le gouvernement a le droit de conscrire un homme pour la défense d'une grande cause, il a aussi le droit de conscrire sa conduite et de le tenir en forme pour accomplir sa tâche.

En Amérique, dit-il, c'est une offen-

se criminelle que de vendre de la boisson à un homme en uniforme. De ce côté-ci, vous ne pouvez mettre ce règlement en vigueur, mais je vous demande de nous aider à le faire. La plupart des hommes peuvent surmonter la tentation, mais nous ne devons pas tendre de piège à ceux qui peuvent tomber.

Lorsqu'on publia que le gouvernement avait décidé d'augmenter la production de la bière, les Américains en ont été étonnés. Il y a eu une grande et c'est malheureux de nous voir reculer en arrière.

UNE SUGGESTION

Québec, 11.— Le "Chronicle" fait aujourd'hui une suggestion en vue de régler les différends de race qui menacent l'unité canadienne. Il propose la formation d'une commission qui traiterait dans chaque capitale pro-

vinciale et s'occuperait de trouver une solution aux problèmes présents, non pas en se basant sur la loi, mais sur la plus pure équité.

Il voudrait que sir Robert Borden et sir Wilfrid Laurier nomment chacun trois membres représentatifs, en dehors de ceux qui sont particulièrement intéressés.

FABRIQUE D'AEROPLANES EN IRLANDE

Londres, 11.— Relativement à la décision du gouvernement de construire une fabrique d'aéroplanes en Irlande, le "Times" dit qu'il y existe déjà plusieurs aérodromes. Il ajoute que l'établissement d'une nouvelle et importante industrie stimulerait l'imagination nationale et que le recrutement irlandais pour le corps volant ne fera pas défaut.

Vous aurez BEAUCOUP pour votre ARGENT

SAMEDI CHEZ FRIEMAN

NOUS ne savons pas quand nous avons annoncé d'aussi bonnes nouvelles que celles que comportent ces offres spéciales.

COSTUMES POUR DAMES

Tous de cette saison, réduits de plus de la moitié de leur prix

Vous ne pouvez pas désirer un costume plus parfait à tous les points de vue: élégance du style, qualité des tissus, excellence de la coupe. Ils sont vraiment EXTRA. En broadcloth, velours, gabardine, whipcord, drap-velours et serge tout lainé. A peu près 75. Divisés en deux lots, comme suit:

Prix réguliers \$20 en montant y compris des valeurs de \$32.50, **\$9.95** pour - - - - -

Prix réguliers \$40 jusqu'à \$60 inclusivement, pour **\$19.95**

C'EST une bonne chance pour chaque membre de la famille d'avoir de grandes valeurs pour peu d'argent.

Fourrures et Manteaux en Fourrures

C'est le temps de vous acheter une belle parure en fourrures ou un manteau de fourrures à grand marché. Ceux qui ont attendu jusqu'à présent pour notre vente de fourrures ont droit à cette réduction. Nous vous conseillons de venir de bonne heure afin de vous assurer le meilleur choix possible.

Manteaux en Phoque Baltique

Nous avons choisi 41 beaux manteaux en phoque baltique que nous offrons à ce prix spécial. Le style, la qualité des peaux et la coupe excellent en font un article de haute valeur et ce prix représente une rare occasion. Quelques-uns ont un collet et des poignets en fourrure de couleur contrastante; d'autres sont garnis d'un grand collet et de larges poignets en Alaska, écureuil brun, opossum ou en lynx. Marqués jusqu'à \$260.00. Spécial à **\$175.00**

Paletots pour Hommes

Usters épais, faits en tweeds anglais et en chinchillas, gris, bleu et mélangés. C'est le temps de vous choisir votre manteau pour l'hiver prochain, car ils seront rares et chers. Ceux-ci sont nos valeurs régulières que nous avons vendues durant toute la saison à \$20.00 et \$22.00. Toutes dimensions jusqu'à 44. Prix spécial samedi **\$13.75**

Paletots pour Garçonnetts et Jeunes Gens

Une vente d'écoulement toute spéciale de lignes désassorties choisies dans notre assortiment régulier. Style Ulster, grand collet, ceinture dans le dos. Presque toutes les dimensions, les frises et les tweeds gris prédominent. Une véritable aubaine à **\$6.95** ce prix. Spécial samedi à

Complets pour Garçonnetts

Faits dans les styles Norfolk et dos plié en tweeds très durables. Bons complets chauds, élégants et pratiques. La ligne de dimensions est complète. **\$5.95** 7 à 17 ans. Spécial samedi à

Paletots pour petits Garçons

Beaux manteaux chauds pour les tout-petits, jusqu'à 7 ans. Bien doublés, fermant au cou, belle qualité. En tweeds, chinchillas et drap-velours; beau choix de couleurs. Spécial samedi à **\$3.75**



Manteaux d'hiver pour dames et Demoiselles

Magnifiques manteaux tout lainé en tweed, chinchilla et cheviote écossaise, épaisse, etc., etc. Très belle coupe, styles des plus nouveaux, avec ou sans ceinture, collets en peluche ou collets pareils au manteau. Toutes les nuances les plus en vogue. Garnis de boucles et de boutons décoratifs. Il n'y a pas d'erreur à s'acheter un de ces manteaux là. Toutes dimensions dans le lot. Valeur régulière: **\$15.00** \$25.00. Samedi

125 Manteaux des plus Nouveaux

Vous trouverez dans ces manteaux un tissu excellent et un style élégant. Ils sont doublés et ont un grand collet, ceinture et poches. Quelques-uns ont des collets en peluche. Toutes les couleurs les plus nouvelles. Prix régulier: \$15.00. Samedi **\$8.50**



Manteaux en Phoque Electrique

Voici des manteaux si bon marché qu'on ne pourrait se les procurer aujourd'hui à ce prix même dans le gros. Nous n'en avons pas beaucoup, donc, si vous en désirez un, venez de bonne heure. Vague et ample à partir des épaules, 45 pouces de long, grand collet, large poignets en opossum teint et doublé de popeline fleurie. **\$87.50** Régulier: \$130.00. Prix spécial

Parures en Phoques Electrique

Grande pélerine avec manchon melon pour venir, bien doublée. Prix régulier: \$25.00. Prix spécial, la parure **\$17.50**

Manchons en Vison

Beau vison canadien, 5 peaux, magnifiquement doublés. Prix régulier: \$35.00. Spécial à **\$21.00**

ROBES D'ENFANTS

Une ligne à écouler dans les robes d'enfants, faites de serge durable, genre middy ou corselet, garnitures de soie ou de plaid berger, sur le collet et les poignets, jupe à plis. Noir, bleu-marin et brun. 2 à 14 ans. Valeurs jusqu'à \$3.50. Vente de janvier **\$1.95**

Bas pour Dames Costumes "Teddy" pour Enfants

Bas en cachemire par côtes, doubles semelles, jambe façonnée. Noir seulement. Prix régulier: 70c. Vente de janvier, la **45c** paire. Pas de commandes par téléphone ou contre remboursement.

Sous-vêtements d'Enfants

Chemises et caleçons fini mousoux. Caleçons pour enfants de 1 à 6 ans. Chemises pour enfants de 1 à 8 ans. Prix régulier: 50c. Prix de la vente de janvier, chacun **39c**

Gantelets pour Dames

Justement ce qu'il faut pour aller patiner ou glisser, poignets par côtes 2-1-1, épais. Couleurs: cardinal et blanc. 6 à 8. Régulier: 90c. Vente de janvier **75c**

Corsets Dorothy

Corsets en coutil durable, bien baleinés, buste moyen, 4 jarretelles, 19 à 30. Valeur: \$1.50. Prix spécial **\$1.00** pour samedi

Cache Corsets

Faits de beau coton blanc, garnis d'entre-deux de dentelles et de broderies en avant et en arrière, bords finis avec une dentelle. 36 à 44. Vente de janvier **35c**



Trousseau de Mariée

Ligne spéciale de trousseaux de mariée, belle qualité de nainsook. Chaque trousseau comprend: une chemise de nuit, un cache-corset, un colégon et un jupon. Richement garnis de fine dentelle, d'entre-deux de dentelle entre les rangs d'organdie brodée. 38 à 42. Valeur: \$6.00. **\$4.95** Vente de janvier

Blouses en bonne soie japonaise, avec collets militaires convertibles, 2 ou 3 grands collets circulaires; de beaux empièçages.

Blouses Élégantes

Nous avons une jolie blouse, finis au point d'ourlet. Couleurs: Nil, opéopague, chair et blanc. 36 à 44. Prix spécial pour samedi **\$1.89**

Bonnets (pare-poussière)

Faits de bonne indienne durable, style hollandais avec cordes à coulisse. Dessins assortis. Extra spécial pour samedi **9c**

BULLETIN QUOTIDIEN

Nous aurons toujours de temps en temps quelque aubaine qui profitera à quelqu'un. Samedi sera l'un de ces jours. Parce que nous avons décidé d'en faire un jour de grandes occasions. Dans des temps pareils où toute chose devient de plus en plus cher, samedi sera une journée extraordinaire. Parce que nous entreprenons la tâche de vous montrer quelle somme de qualité et de valeur nous pouvons vous donner à des prix excessivement bas. Les résultats vous surprendront. Jetez un regard sur ces offres et si il est un article que vous aviez l'intention d'acheter, n'hésitez pas. Venez sans retard et achetez-le; prenez notre parole: la qualité ne manque pas ici. Entrez chez nous samedi et venez juger par vous-mêmes.

E. J. Freiman
Ottawa

RUES ADEAU ET MORRIS
Tel. Rideau 1700

LA FAVEUR DES CLASSES OUVRIERES

C'est ce que cherchait avant tout le premier ministre anglais dans son discours, dit la "Mittag Zeitung".

La Haye, 11. — Voici comment la "Mittag Zeitung" explique, dans le commentaire qu'elle en fait, le programme de Lloyd George:

"C'est une erreur de croire que Lloyd George a été sous la pression des pacifistes politiques. Il ne les a jamais considérés comme étant assez importants, mais il a trop du discernement d'un homme d'Etat pour ne pas savoir que dans un pays industriel, pendant une guerre industrielle, sur la base technique et mécanique de laquelle on ne saurait se tromper, il n'est pas sage de menacer brutalement des millions de travailleurs. Au lieu de cela il les cajole et s'en fait des alliés."

"Et c'est pourquoi, le discours de Lloyd George ne doit pas être interprété comme étant la réponse solennelle, mais comme une annonce faite au nom de l'Entente à la conférence de Brest-Litovsk, bien que cette réponse ne soit pas destinée à être acceptée, mais à être donnée, et que celle des autres parties de l'Entente puisse d'autre part se produire. Le but principal de son programme de paix était simplement de satisfaire, du moins formellement, les exigences de la politique de guerre des travailleurs, et de persuader à ceux-ci par une phraséologie tout à fait choisie et agréable à leurs oreilles, que le contraste qui existait entre ses vues et leurs vues avait disparu. Il a l'intention de décevoir les travailleurs, et après leur avoir imposé silence, de les enchaîner de nouveau au chariot de la guerre."

"Cette méthode apparemment nouvelle, cette introduction exceptionnelle sensible au sentiment humain était destinée à s'appliquer aux travailleurs anglais, et non pas à nous. Lloyd George ne nous prend pas pour être assez stupides pour cela, mais il compte sur l'ignorance dans laquelle sont les ouvriers anglais de tous les problèmes européens, tandis que, par ailleurs, il sait que l'artisan anglais n'est pas sans avoir quelque sympathie pour une certaine dose d'impérialisme colonial conventionnellement masqué, et qu'il approuve secrètement."

"Pour nous, toutefois, nous savons que ce n'est que le ton, mais non pas la musique, qui est changée; nous savons que Lloyd George n'essaye rien d'autre que de masquer tous les buts d'impérialisme avec la phraséologie des pacifistes. En politique pratique, que Lloyd George demande plus qu'il n'attend réellement. Ses buts de guerre ne paraissent pas sur un pied égal, ils sont arrangés par classes: première, deuxième, troisième et quatrième, et ceci est fait à un point de vue exclusivement britannique. Cela explique le ton vague dont il parle de la reconnaissance de la question de l'Alsace-Lorraine. La conférence ouvrière demandait seulement un plébiscite et l'Anglais ordinaire ne se tracasse même pas pour autant. C'est ce qui explique pourquoi les réclamations de l'Italie et de la Roumanie sont en partie laissées de côté et que la réunion de la Serbie n'est même pas mentionnée."

"Mais nous ne devons pas conclure de cela que Lloyd George se propose de faire la paix aux dépens de ses alliés. Siroment Paris et Rome recevront avis de ces buts de guerre, qui ne sont destinés qu'aux ouvriers anglais, mais à la table de la conférence l'Angleterre se montrera loyale à ses alliés."

"Comme Carson, Lloyd George de mande l'évacuation du territoire occupé avant de consentir à parler de paix, et il exige que nous rendions tout sans parler de restituer lui-même quoi que ce soit, pas même notre plus petite colonie, et promet de ne pas nous vendre la moindre matière première, mais de nous vendre "notre splendide position" dans le monde. Cette "splendide position" ressemblerait pas mal à celle que nous firent Kant et Beethoven, mais ce n'est pas une position sur laquelle nous pourrions compter pour vivre."

"Il y a toujours une excellente chose, et c'est que la paix ne viendra qu'après que Lloyd George sera parti."

L'EUROPE A GRAND BESOIN DE VIVRES

Washington, 11. — On regarde ici la situation alimentaire en Europe comme si critique que la commission des vivres a décidé d'autoriser l'expédition de 90,000,000 d'autres boisseaux de blé, bien que le surplus normal d'exportation ait été envoyé vers la fin-décembre. On demandera au peuple américain de combler ce déficit. Si la consommation n'est pas diminuée, les autorités regardent comme possible qu'il ait insuffisance de farine, en mai, aux Etats-Unis, avant la nouvelle récolte.

CRISE ECONOMIQUE CHEZ NOS ENNEMIS

Les vêtements en papier

Paris, 11. — Un professeur de français, qui se trouvait en Autriche-Hongrie lors de la déclaration de guerre, sur la situation économique dans les empires centraux, des renseignements d'où nous extrayons les précisions suivantes:

Depuis près de deux ans, le manque de laine et de coton est devenu si sensible dans les empires centraux que, pour y suppléer, on dut se mettre de bonne heure à la recherche d'un succédané textile. On songea tout de suite à transformer l'industrie des étoffes en papier, déjà exploitée sur une assez grande échelle au cours des trente dernières années. Les progrès de l'Allemagne et l'Autriche ont réalisés dans ce domaine en 1916 et 1917 sont considérables.

Cette branche florissante de l'industrie produit aujourd'hui, dans les deux pays, des étoffes en papier pour la confection des vêtements. Pour tisser les étoffes en question, on mélange du papier, dans un but purement décoratif, différents fils de laine provenant de déchets recueillis par les chiffonniers et des vêtements devenus inutilisables tels que les vieux uniformes militaires, dont on possède d'énormes stocks. Grâce à l'emploi de ces fils, le tissu de papier offre, à s'y méprendre, l'aspect d'une étoffe d'avant-guerre.

Depuis longtemps déjà, les nouvelles étoffes en papier sont exclusivement employées à confectionner les casquettes gris vert des soldats austro-hongrois. Elles ont rendu les plus grands services en Autriche comme en Allemagne, lorsqu'il a fallu habiller une quantité de prisonniers et de réfugiés. Dans tous les camps de concentration, l'usage des confections en étoffe de papier, aussi chaudes qu'il y a de fraîcheur en été, a donné les meilleurs résultats. Aujourd'hui, dans les grandes fabriques des empires centraux, les vêtements des ouvriers sont tous en étoffe de papier. Dans les usines, le nouveau papier en papier, adopté pour tous les ouvriers sans exception, est solide, pratique et imite à la perfection les vêtements en tissus véritables. Les étoffes de papier se teignent en toutes couleurs, sans plus de difficulté que le coton, le jute ou la laine.

La demande de tissus en papier est déjà telle que l'industrie autrichienne avec ses 200 filatures et ateliers de tissage, ne peut même pas faire fabriquer ces étoffes de guerre, on coupe le papier à tisser en petits rouleaux ininterrompus en forme d'anneaux, qui, suivant l'usage auquel on les destine, subissent ensuite l'opération du filage, du moulinage ou du retordage. Les essais auxpouls ont procédé récemment ont même permis d'obtenir un fil très fin et très solide.

Dans le tissage des étoffes de guerre, la chaîne seule est en papier, tandis que la trame plus visible est en fils de laine ou de coton provenant de déchet.

Les journaux annoncent qu'une exception de tissus en papier va s'ouvrir sous peu à Breslau et montrera les étonnants progrès de cette branche d'industrie si féconde en espérances. En effet comme en tout, l'Allemagne est beaucoup plus avancée que l'Autriche. Dans ce dernier pays, on est encore à de timides essais de vêtements civils, de linge, de jupons et de tabliers en étoffe de papier, tandis qu'en Allemagne ces articles sont déjà prescrits et pour la plupart soumis au régime des cartes de consommation. Il paraît que ce système sera bientôt adopté dans la monarchie de Habsbourg. L'exposition de l'Union professionnelle des corps de métiers, qui aura lieu dans quelques semaines, montrera d'ailleurs les résultats obtenus par l'industrie autrichienne des tissus en papier.

Quoi qu'il en soit, il est vraiment surprenant de voir tous ces articles qu'on fabrique déjà avec du papier, sans que le public ne s'en aperçoive, et que ce soit là de simples imitations. On confectionne en papier jusqu'aux chemises, aux tricots à mailles et aux cravates, en mélangeant toutefois pour ces dernières le fil de papier à une certaine proportion de soie artificielle.

Le linge de papier est parfaitement lavable, mais ne supporte pas la vapeur. Les gros tissus sont particulièrement beaux. Nombre de magasins de Vienne exposent dans leurs vitrines des étoffes pour tapis des couvertures et des descentes de lit si bien imitées qu'aucun des passants qui les regardent ne devinent qu'elles sont en papier. Le grand public ne se doute guère non plus que les conducteurs de tramways en Autriche portent toutes des vêtements de papier. L'organdine faisant presque complètement

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants
En Usage DEPUIS AU DELA DE 30 ANS
Porte-Tout
Signature de *Chas. H. Fletcher*

ment défaut, on ne fabrique plus qu'en papier les formes de chapeaux pour dames.

En ce qui concerne la solidité des étoffes en papier, on peut dire que l'industrie arrivera sous peu à une perfection relative.

Quant au prix de revient, il est comparativement bon marché. En effet, le mètre d'étoffe en papier coûte de 6 à 8 couronnes et un costume d'ouvrier de 25 à 30 couronnes.

SIR CHARLES FITZPATRICK

Pendant son absence, le gouverneur-général est remplacé par Sir Charles Fitzpatrick, comme l'indique la proclamation suivante:

PROCLAMATION.

A TENDU qu'il a gracieusement pu à Sa Majesté le Roi George Cinq, par commission sous le seing royal, daté au Château de St. James, le huitième jour d'août 1916, et dans la septième année de Son Règne, de nommer le très noble Victor-Christie-William, duc de Devonshire, Gouverneur-général et commandant en chef du Dominion du Canada;

Et attendu que par l'acte VII des lettres patentes datées le quinzième jour de juin 1905, constituant la charge de gouverneur-général et commandant en chef du Dominion du Canada, la loi est statuée qu'advenant l'absence du Dominion du Canada du Gouverneur-général, tous les pouvoirs et autorités conférés au dit Gouverneur-général par les dites lettres patentes seront données à telle personne qui sera nommée, sous le sceau et seing royal, lieutenant-gouverneur du dit Dominion, durant le bon plaisir royal, ou s'il n'y a pas de lieutenant-gouverneur dans le dit Dominion, alors à telle personne ou personnes, ainsi nommées sous le seing et sceau de Sa Majesté pour administrer le dit gouvernement, et dans le cas où il n'y aurait pas de telle personne ou personnes ainsi nommées dans le dit Dominion, alors un juge en chef alors en exercice de la cour Suprême du dit Dominion, ou dans le cas de mort, incapacité, déplacement ou absence du Canada du dit juge en chef, alors en exercice, alors au juge le plus ancien en exercice de la dite cour Suprême résidant dans le dit Dominion, et ne souffrant pas d'incapacité;

Et attendu que, pour cause de l'absence du Canada du dit très noble Victor-Christie-William, duc de Devonshire, et par et en vertu des dites lettres patentes, tous les pouvoirs et autorités accordés au Gouverneur-général par les dites lettres patentes, me sont dévolus comme étant le juge en chef de la cour Suprême du dit Dominion du Canada, et après avoir dûment prêté le serment nécessaire tel que requis par les dites lettres patentes, j'ai jugé convenable d'insérer la présente proclamation pour ce faire connaître; et par la présente, je nomme et commande que tous, officiers et ministres de Sa Majesté, dans le dit Dominion du Canada, continuent à exercer les dits devoirs respectifs de leurs places et emplois, et que les dits sujets de Sa Majesté et tous autres que les présentes pourront concerner, en prennent connaissance et se conduisent en conséquence.

Donné sous mon seing et le sceau de mes armes, en la cité d'OTTAWA, ce SEPTIEME jour du mois de JANVIER, dans l'année de Notre Seigneur, mil neuf cent dix-huit, du règne de Sa Majesté la huitième.

C. FITZPATRICK,
Administrateur du gouvernement

L'ARMEE AMERICAINE

Washington, 11. — Toutes les phases des préparatifs du département de guerre ont été décrites, hier, devant le comité militaire du Sénat, par le secrétaire Baker. Il répondit à toutes les critiques et dit qu'aucune armée de l'importance de l'armée américaine n'avait jamais été levée et si rapidement. Le secrétaire fit une déclaration préparée et ne fut pas interrompu au cours de sa lecture. Immédiatement après commença une série de questions et le contre-interrogatoire n'était pas terminé lorsque la séance ajourna, hier soir.

Il donna des explications aux retardataires dans la livraison des fusils et des mitrailleurs. Il dit, entre autres choses, que 1,500,000 Américains sont actuellement sous les armes et qu'une armée substantielle est déjà renforcée en France.

nie, écrasant avec son ombrelle la pointe de sa bottine, Mme Rumah avait cherché quelle vengeance éclatante elle pourrait bien tirer de ce mauvais équilibre-là...

... Lui monter une gentille histoire... bien perfide... bien saignée... qu'elle détaillait demain dans la buanderie, et que son Pros-per-Désiré, que toutes les blanchisseuses, repasseuses de gros et de fin, trottins, petits-trottins, arrière-petits-trottins, se chargerait d'éparriller aux quatre coins du pays... Oh! comme cela serait bon!... Et Mme Rumah, avec un sourire de désir, se passa la langue sur les lèvres en une ardente convoitise.

Seulement... Voilà... Dans le cas particulier, la victime nécessaire était complètement réfractaire à ce coup, pourtant classique... En effet, de tous les prêtres de la ville, il ne s'en trouvait pas un qui fût plus respecté, plus populaire dans la paroisse; plus répandu parmi les hommes, les jeunes gens et les garçons; il n'y avait aucune espèce d'histoire possible sur son horizon, et même il se passait de servante!... C'était le chauffeur du calorifère, ancien

CE SONT LES MEMES BUTS

L'hon. Arthur Balfour, secrétaire des Affaires étrangères en Angleterre, déclare que les déclarations de Lloyd George et du président Wilson n'ont pas modifié les buts de guerre.

Londres, 11. — Parlant des buts de guerre dans une assemblée à Edinbourg, l'hon. Art. Balfour, secrétaire des Affaires étrangères, a dit, en faisant allusion à la déclaration du président Wilson: Les Etats-Unis sont maintenant pour la première fois entrés dans la grande lutte de la civilisation contre la barbarie, de la liberté contre la tyrannie. Je ne crois pas que les vues nouvelles du Nouveau Monde auraient pu être présentées d'un plus noble manière qu'elles le furent par le président Wilson.

Je crois que le jour de l'entrée en guerre de l'Amérique en fut un des plus importants dans l'histoire de l'humanité. Il faut cependant comprendre que les déclarations de Lloyd George et du président Wilson ne contiennent rien de nouveau.

L'esprit qui a animé et anime la Grande-Bretagne n'a pas subi de profondes modifications. Nous ne sommes pas entrés en guerre pour des motifs égoïstes. Je ne signale pas beaucoup d'amélioration chez les Pouvoirs Centraux, si ce n'est qu'ils admettent qu'il serait mieux pour l'humanité s'il n'y avait plus de guerres. C'est une preuve d'amélioration, mais, en attendant que je peux comprendre les déclarations allemandes, ils n'ont pas encore compris l'horrible morale que leur politique a inculquée à leurs étudiants même les plus récalcitrants.

Pour ce qui est de la Belgique, l'Allemagne a clairement rejeté toute idée de réparation pour les torts causés. Avec une puissance comme l'Allemagne, aucune des conditions posées par l'Angleterre et les Etats-Unis ne peuvent être réalisées. Je n'ai pas l'intention de discuter si la ligne des nations est devenue possible; je reconnais qu'il y a des difficultés et il serait facile de les éviter. J'espère que le monde prendra ce grand problème en main et le solutionnera.

Si nous devons avoir une ligne des nations qui rendra les relations stables et assurera la paix, nous devons avoir des relations assises sur une base stable. Il n'y a que cela qui peut rendre la ligne efficace.

Si on acceptait une paix allemande, nous aurions sur toute l'Europe des centres dangereux — la France avec le grand tort de l'Alsace-Lorraine, la Pologne assujettie et l'unité italienne imparfaitement accomplie.

La paix allemande laissera le monde comme avant la guerre et dans un plus mauvais état encore. Toutes les horreurs subies ne seraient rien à côté de celles que nous devrions subir dans nos enfants et nos petits enfants.

LES ALSACIENS-LORRAINS ET M. WILSON

New-York 11. — Un télégramme dans lequel il exprime la gratitude des Alsaciens-Lorrains aux Etats-Unis envers le président Wilson a été envoyé à la Maison Blanche par M. Jonas Lippmann, représentant une société alsacienne-lorraine israélite en France.

Le télégramme est ainsi conçu: "Des milliers de citoyens américains, natifs d'Alsace-Lorraine, se joignent à moi pour vous exprimer M. le président, notre plus sincère gratitude pour les termes paroles que vous avez adressées hier au Congrès. Nous enseignons à nos enfants de ne jamais oublier la reconnaissance qu'ils doivent aux deux grandes républiques sœurs, France et Amérique."

turco blessé à Madagascar, et laid comme un macaque, qui venait lui élaborer son rata deux fois par jour...

Et quel friot! L'intérieur de l'abbé était légendaire: on savait qu'il ne s'occupait que des âmes; tout le reste lui était égal. Aussi le turco avait-il la carrière la plus vaste pour se livrer à toutes les fougues de son imagination méridionale; il avait spécialement une certaine soupe au fromage qui, que... quoi... dont... où!!! Généralement les confrères n'en redemandaient pas deux fois.

Aussi, après avoir longuement approfondi la question, Mme Rumah s'avoua que, cette fois, il fallait renoncer à ce genre de représailles.

D'avance, le coup ratait. Dans l'église, on chantait, à ce moment, un motet à la Sainte Vierge, quelque chose de très doux et de très triste... Et Mme Rumah interrompit ses réflexions une seconde, pour laisser, vague et inconsciente, entrer dans son âme une sensation qui lui plaisait. Malheureusement pour elle, l'abbé va, vient, au milieu des enfants; il repasse dix fois devant sa silencieuse ennemie; il l'excite sans

DITES-LEUR DE VENIR ME VOIR DIT M. NEWMAN

Si quelqu'un veut savoir ce que je pense de Tanlac.

Suivant mon expérience personnelle, à propos de Tanlac, je puis le recommander, parce qu'il m'a aidé et je crois que c'est justement ce dont beaucoup de personnes ont besoin", dit John Newman, 43 Avenue Mason, Toronto. M. Newman demeure à Toronto depuis quinze ans et est employé pour la compagnie "Canadian Kodak".

"J'étais tout épuisé et très nerveux, continuait-il. Je ne pouvais dormir comme il faut la nuit, et le jour à l'ouvrage, j'étais agité et impatient. Je sentais mes muscles et mes nerfs toujours agités et parfois je sursaute comme si j'étais frappé d'un choc électrique. Je me sentais continuellement fatigué et je revenais de l'ouvrage chez moi, le soir, presque épuisé. Mon appétit était presque nul et ma nourriture ne me profitait pas. Je continuais à travailler tant bien que mal, mais je perdais en poids et en énergie continuellement."

"Ce dont j'avais besoin, c'était de me refaire le système et c'est exactement ce que Tanlac opère chez moi. Un jour, mon ami Bert Codd me raconta le bien que Tanlac lui avait fait. Immédiatement je m'en suis procuré une bouteille et j'ai constaté que c'était bien ce dont j'avais besoin. J'en ai maintenant pris 2 bouteilles et j'ai déjà gagné cinq livres. Jamais je ne souffre maintenant de cette sensation de fatigue insupportable. Je me sens fort et bien et mon appétit est excellent. Mes nerfs sont tranquilles. Je dors d'un sommeil profond et réparateur. Je n'ai plus cette sensation d'agitation et de contorsion dans les muscles, je suis mieux enfin. Je suis certainement plus que satisfait de ce que ce remède a fait pour moi et si quelqu'un désire savoir ce que je pense de Tanlac, veuillez lui dire qu'il s'adresse à moi."

Tanlac est vendu à Ottawa par les pharmacies Allen et Cochrane, et par une agence établie dans toutes les villes.

PAS DE COMMANDES

Régina, 11. — Pendant qu'il y a manque de charbon dans l'est du Canada, on nous apprend que dans le sud de la province, il y a des mines qui doivent fermer parce qu'elles ne reçoivent pas de commandes.

LES MEMES BUTS

Washington, 11. — Les buts de guerre du Canada aussi bien que des Etats-Unis ont été définis par le président Wilson dans sa récente adresse au Congrès, a déclaré le Duc de Devonshire dans un discours, devant le National Club Press.

LA SITUATION DE LA VIANDE

Londres, 11. — La situation de la viande, qui était sérieuse depuis une semaine, s'est passablement améliorée hier. De grosses consignations de bœuf et de mouton sont arrivées à Smithfield, hier, et tous les bouchers ont pu obtenir leur approvisionnement.

LE GOUVERNEMENT ACCEPTE

Paris, 11. — Le gouvernement a consenti à discuter la politique diplomatique de guerre, aujourd'hui. Le député socialiste Mavras, a exprimé l'espoir de voir le gouvernement prendre une décision définitive.

L'IMPUDENCE DU KAISER

Amsterdam, 11. — L'empereur Guillaume a informé le monde, aujourd'hui, que, pendant trente ans, il a été le champion du bien-être de l'humanité en y coopérant pacifiquement.

C'est le message de félicitations qu'il a envoyé au conseil de régence polonais, d'après des dépêches de Berlin: "Contrairement aux calomnies de nos ennemis, je suis reconnaissant que mes efforts incessants pendant près de trente ans, comme champion et protecteur du bien-être de l'humanité, aient rencontré votre profonde sympathie."

s'en douter et par sa seule présence.

Et voilà les projets de vengeance qui remontent... grandissent plus aiguillonnants, plus impérieux encore que la première fois... Que pourrait-elle donc bien faire, pour atteindre ce prétraillon-là... Sapristi!... On a beau être curé, on doit avoir un point vulnérable tout de même... Et les yeux maugré, dans sa face semée de taches de rousseur, l'air pincé, les mains jointes sur la poignée de son ombrelle, la blanchisseuse regarde et regarde encore aller et venir le prêtre, avec une colère déçue par le sentiment de son impuissance...

Mais le salut touche à sa fin; tout le monde se met à genoux et incline la tête sous les premières notes du "Tantum ergo"... L'abbé est là, à genoux, lui aussi, au milieu de ses enfants, et à la façon dont il les regarde, on devine qu'ils sont bien les "siens", et qu'il a, au fond de son cœur de prêtre, le sentiment de la paternité dans la plus haute et la plus sainte acception du mot.

"Oh! mon divin Maître, semblant dire ses yeux abaissés, je vous adore dans ces coeurs d'en-

Les Anniversaires de Naissance et de Mariage

son des fêtes incomplètes à moins qu'on n'y serve la crème à la glace de la Ottawa Dairy.

Pour de telles occasions nous faisons des briquettes spéciales. Parlez-en à notre vendeur-gérant.

Ottawa Dairy Téléphone Q. 1188

CASAVANT FRERES

FACTEURS D'ORGUES

ST-HYACINTHE, QUE.

Orgues pneumatiques, orgues électriques de toutes dimensions, de tout prix. Souffleries électriques, hydrauliques, à gaz. Souffleries spéciales pour harmoniums. Orgues et harmoniums d'occasion à vendre à bonne condition.

S'adresser à la maison ou à

M. H. CHAGNON

69, rue St André - - - OTTAWA

PLOMBERIE-CHAUFFAGE

J.-Alph. Langelier

310 - 312 - 314 rue Wellington - Ottawa

Téléphone Queen 1928

Système de Chauffage à gravité Directe

Installations durables et économiques — Travail irréprochable et garanti.

Escompte spécial au clergé et aux communautés religieuses. Demandez nos prix.

Aux Plombiers et Marchands de Ferronneries: — Nous avons un assortiment complet de valves, tuyaux, articles sanitaires, objets de plomberie, pompes, etc., aux prix les plus bas du marché. EXPEDITION IMMEDIATE. ECRIVEZ-NOUS.

La Grande Majorité

La majorité du monde aujourd'hui se demande où il se procurera sa prochaine tonne de charbon. Mais les personnes sages disent: "Que m'importe?" on en d'autres termes elles ne s'alarment pas du tout parce qu'elles font usage des appareils électriques. Ces derniers épargnent du temps et de l'effort et ont mis les personnes qui s'en servent en mesure de réduire considérablement leur dépense de charbon. Si vous ne faites pas usage des appareils électriques ou si vous désirez en apprendre davantage sur leur utilité et leur efficacité, venez nous voir n'importe quand et faites-vous tout expliquer à ce sujet.

LA COMMISSION HYDRO-ELECTRIQUE D'OTTAWA

Autrefois Service Municipal d'Electricité

109 rue Bank—Angle de la rue Albert

Tél.: Queen 1901

SIROP DU Dr FRED. DEMERS

POUR LES ENFANTS

Employez-le toujours, car il est bien supérieur à tous les autres sirops pour sommeil, dentition, contre coliques, et pour tous les besoins des bébés et enfants. En vente partout.

DEPOT: 309 RUE SAINT-DENIS MONTREAL

LE GRAND MUFFLO

Par PIERRE L'ERMITE

No—3

Le suisse, auquel Mufflo avait eu déjà souvent maille à partir pour tapage dans l'église, le cueillit au milieu de ses perplexités, et, bruyamment, lui ouvrit passage au milieu de la foule...

Du coup, l'abbé vit la chose et ne fit qu'un bond de sa place jusqu'à la frontière des parents...

—Mais, Madame?

—C'est moi, Monsieur, qui ai retenu l'enfant, interrompit aussitôt la blanchisseuse avec un air de reine...

—Madame, c'est précisément le tort que vous avez eu...

—Enfin, Monsieur, on n'a pu se mettre à table qu'à midi 1-2 et nous avions des parents de province. Je pouvais pourtant pas les renvoyer le ventre creux!

—Il ne s'agit ni de parents de province ni de ventres creux, il

s'agit que l'enfant devait être là, dès le commencement des Vêpres, à 3 heures au plus tard; or, il est 4 heures moins le quart, et cela constitue pour ses camarades un scandale d'autant plus grand que votre fils, Madame, n'a été reçu que par faveur... que par extrême indulgence!... Si c'est là... votre manière de remercier!... Tristesse!

Et l'abbé, mécontent, était parti en coup de vent, les manches de son surplis agitées sur la tête de Mufflo, qu'il conduisait maintenant jusqu'à sa place.

La digne Mme Rumah restait là, suffoquée... Furieuse de l'affront reçu devant tout ce monde en grande toilette... L'abbé lui payera ça!... Et puis cher!... A-t-on jamais vu ce bout de curé... Ça se croit encore au temps de l'Inquisition!...

Et, tout le temps de la cérémonie,

Demain, on chante la Messe d'action de grâces... Parfait!... Désiré n'ira pas... Et il manquera ce "merci" à Dieu, et d'une façon éclatante, scandaleuse, digne des Mufflo!... On verra ce qu'il en coûte d'insulter la première blanchisseuse du pays... et si le battoir saura pulvériser le goupillon!...

Quant l'abbé se releva, éperdu, va-t-il ce sentiment si mystérieux qui fait qu'on se retourne quand on se sent observé... Mais son regard rencontre celui de Mme Rumah. Lui, avait déjà presque oublié son mouvement d'impatience de tout à l'heure, mais il vit une telle haine dans les yeux fixés de la femme, qu'il comprit tout de suite que son cas était grave, et qu'on allait le payer de ses deux années de dévouement et de désignation.

Comment...? L'avenir le lui apprendrait... (A suivre.)

COMBATS AERIENS

Londres, 11. — Quatre machines ennemies ont été descendues et deux autres ont perdu leur contrôle, dans un engagement aérien en France. Trois de nos machines manquent.

LE BULLETIN
METEOROLOGIQUEPRONOSTICS:
Plus beau et plus froid demain.

FAITS-OTTAWA

M. François Veilliot en ville
M. François Veilliot viendra à Ottawa, le 17 janvier, et donnera, le soir, sous les auspices de l'Association d'Education, une conférence dans la salle basse de l'église du Sacré-Cœur. Cette conférence sera gratuite et il n'y a pas de doute que l'assistance se fera nombreuse.

Le 17, M. Veilliot sera l'hôte de l'Association d'Education.
Pendant la journée du 17, la Commission Sociale fera visiter à notre distingué visiteur quelques-unes des écoles bilingues de la ville.

Remerciements

La famille de Mme T. R. Waters désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné de leur sympathie à ses enfants soit par lettre, par téléphone ou par bouquets spirituels.

Lyons devient menaçant

John Lyons est évidemment en train de causer des ennuis à la municipalité. Il a fait connaître au Bureau qu'il ne goûtait guère le fait qu'on avait retranché son nom des listes électorales aux élections de janvier. Les fonctionnaires ont expliqué que si cela était arrivé, c'est qu'il n'avait pas été inscrit sur la liste électorale. Lyons a répondu qu'il ne se considérait pas sujet britannique. Devant pareille attitude, on le plaça au rang des étrangers. Les autorités n'ont rendu aucune décision.

Personnel

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal est de passage à Ottawa, l'hôte de son frère, M. Bruchési, de l'avenue Sweetland.

\$25.00

Mardi prochain, le 15 du courant, il y aura, à la salle Ste-Anne, un grand concert sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste, section Ste-Anne. \$25.00 seront distribués en prix. Il y aura en outre un prix surprise et un prix d'entrée.

La partie commencera à 8 h. 30 précises.

Cours du soir

Les cours du soir sont ouverts à la salle Ste-Anne sous les auspices du Cercle Social. Toutes les personnes qui désirent profiter de l'avantage de ces cours devront s'adresser au bureau du Cercle, à la salle Ste-Anne, le soir, de 7 heures à 8 heures.

AVIS

Le monsieur qui a fait réparer son automobile par M. Goodfellow est prié de communiquer avec Mme J. W. Jamieson, Billings Bridge, ou téléphoner à Carling 10.

CERCLE SOCIAL STE-ANNE

Le nouveau bureau de direction du Cercle Social Ste-Anne a tenu sa première assemblée, hier soir. Tous les membres étaient présents, ainsi que M. l'abbé J. A. Myrand, curé, et M. l'abbé C. Olivier, vicaire de la paroisse.

A l'ouverture de la séance, M. le président J. A. Séguin souhaita la bienvenue aux nouveaux directeurs et exprima sa reconnaissance aux directeurs de l'an dernier pour tout ce qu'ils ont fait dans l'intérêt de la paroisse. Il espère que le bureau de direction de cette année fera preuve d'autant de dévouement et de zèle que celui de l'an dernier.

M. le curé Myrand se dit très heureux de voir établi dans sa paroisse un cercle composé d'hommes actifs, soucieux et à même de pouvoir toujours compter pour travailler au succès des œuvres de la paroisse.

L'élection des officiers pour l'année 1918 donne le résultat suivant:
Chaplain: M. l'abbé J. A. Myrand, curé.

Assistant: M. l'abbé E. Olivier, vicaire.
Président: J. A. Séguin.
Vice-président: R. Desrosiers.
Secrétaire: J. Labrosse.
Trésorier: Ph. Carrière.
Perception: Ed. Dorion.
Vérificateurs: Wilfrid C. Labelle et Roch Brisson.

Les noms des membres des différents comités ou de chacun d'un travail spécial à accomplir pour le bon fonctionnement du Cercle seront publiés prochainement.

Avant l'ajournement, M. R. Mareil suggéra qu'à l'avenir toutes les impressions que le Cercle aura à commander soient données à des maisons qui font partie de l'Union du Travail.

DEUX NOUVEAUX REGLEMENTS

Le Bureau des Commissaires agrira certainement dans l'intérêt du public cette année, s'il faut en juger par l'attitude prise aux premières réunions. Hier, les Commissaires ont donné leur approbation à deux règlements importants soumis par l'avocat Proctor. L'un autorise la ville à empêcher l'eau et la neige de tomber des toitures aux trottoirs. La nouvelle loi veut donc dire que les toitures devront être de telle nature particulière à l'avenir, la ville se réserve aussi le pouvoir d'ordonner des changements dans la construction des édifices particuliers.

On peut s'attendre à des protestations de la part de certains citoyens. Un autre changement dans les lois veut qu'à l'avenir aucun puits ne soit creusé sans l'autorisation du Bureau d'Hygiène et que ce Bureau puisse interdire l'usage de puits contaminés et même d'en détruire l'installation. Ceux qui entreprendront ces règlements s'exposent à des poursuites.

Actuellement, la ville ne peut empêcher le creusement d'un puits par qui que ce soit.

L'ALLEMAGNE SOLICITE
L'ENTREE DE LA SUEDE

Pétrograd, 11. — Les délégations allemandes qui sont à Pétrograd, sont entrées en contact avec la Légation suédoise de cette ville, dit une dépêche à l'«Evening Post», et ont exprimé le désir que la Suède serve d'intermédiaire avec la Grande-Bretagne, la France et l'Italie.

LE CHARBON
DU CANADA

Le contrôleur du combustible pour l'état de New-York se plaint que le Canada prend une part trop considérable du charbon américain pendant qu'il y a disette à New-York.

New-York, 11. — M. Wiggins, contrôleur du combustible pour l'état de New-York, s'est plaint au contrôleur général du combustible pour les Etats-Unis, que l'exportation du charbon au Canada était aussi considérable que les années dernières, tandis qu'il y a à New-York une disette de charbon qui menace de causer la fermeture des théâtres, des cabarets, des restaurants et même des fabriques de munitions. M. Wiggins prétend que la situation, au Canada, n'est pas aussi critique qu'aux Etats-Unis. «Malgré toute la sympathie que nous avons pour le Canada, il ne faut pas oublier New-York», est-il dit sur le télégramme envoyé au contrôleur Garfield. Si on pouvait diminuer l'exportation au Canada, cela améliorerait considérablement la situation ici.

Ce message affirme qu'il y a deux hôpitaux à New-York qui n'ont du charbon que pour une demi-journée. Certains édifices très considérables de la métropole n'en avaient plus que pour quelques heures au moment où le message fut envoyé. Des milliers d'hôtels, de maisons de rendement et de maisons à appartement souffrent du froid. Cela a occasionné une baisse considérable dans les affaires. La navigation océanique s'en ressent. Lundi, trente vaisseaux ont pris la mer; mardi, vingt-quatre; mercredi, six.

Philadelphie, 11. — La production de l'anthracite est à son maximum pour le nombre d'ouvriers. Il y avait, en 1916, 177,000 mineurs. Il n'y en a plus que 152,000 et la demande de charbon est beaucoup plus considérable qu'il y a deux ans.

Washington, 11. — Le contrôleur Garfield a donné ordre aux manufacturiers de carton des Etats-Unis de ne pas employer de charbon depuis 7 heures samedi soir jusqu'à 7 heures lundi, par mesure d'économie. Cela économisera 15,000 tonnes par semaine ou 780,000 tonnes par année.

D'autres industries, au nombre de 100 environ, vont recevoir un ordre semblable, sous le plus bref délai. Ces mesures sont destinées à économiser environ 50,000,000 de tonnes annuellement.

LES NEGOCIATIONS
DE PAIX

La délégation russe aurait consenti à continuer les négociations de paix à Brest-Litovsk.

Amsterdam, 11. — La délégation russe à Brest-Litovsk a annoncé qu'elle est disposée à continuer les négociations de paix dans cette ville, d'après les dernières dépêches reçues ici.

Trotzky est ferme

Londres, 11. — Des rapports non officiels reçus ici au sujet de la première séance de la conférence de paix à Brest-Litovsk, reprise mardi avec Léon Trotzky comme chef de la délégation russe, disent que Trotzky a insisté sur le transfert du siège des conférences dans une ville neutre. Trotzky déclara qu'il n'était pas venu à Brest comme représentant d'un pays conquis, et qu'il n'entendait pas de commander pitié. Il dit qu'il continuera à agir en vrai révolutionnaire. On rapporte qu'il aurait déclaré aux délégués allemands et autrichiens que, s'ils ne voulaient pas entendre sa voix, ils sentiraient le poids de la voix démocratique des puissances du centre, et le poids des armes de la démocratie russe.

LA POLICE AVERTIT LES CITOYENS

Nous vivons sous un régime de terreur. Pour ajouter au malaise général qui s'abat sur le pays et surtout sur la Capitale, un groupe de bandits nous envahit. Depuis quelque temps déjà la police reçoit de nombreuses plaintes de citoyens qui déclarent avoir reçu la visite nocturne d'individus dont l'unique plaisir est de dévaster la maison sans rien enlever.

Les malfaiteurs opèrent actuellement à la Haute-Ville, mais il ne serait pas surprenant de les voir descendre de ce côté-ci du canal.

Les citoyens sont donc avertis: qu'ils soient sur leurs gardes. Hier, un homme, un détective probablement, a visité des maisons de rapport et a conseillé aux locataires de bien verrouiller leurs portes et de ne pas laisser entrer qui que ce soit. Car, on raconte que des individus ont pris l'habitude d'aller à des appartements et de demander si telle ou telle personne habite la maison. Quand on leur répond que «non», ils demandent invariablement à faire usage du téléphone. Les autorités croient que ce sont des individus qui veulent surtout obtenir un aperçu général de la disposition des chambres des salles. Qu'on leur refuse l'entrée.

A LA LEGISLATURE
DE QUEBEC

Dans son discours sur le budget, l'hon. Walter Mitchell, trésorier provincial, parle de l'arrêté-en-conseil fédéral et donne les conclusions d'avocats éminents.

Québec, 11. — Aux applaudissements de la Chambre presque tout entière, l'honorable M. Mitchell a annoncé, en prononçant son discours sur le budget, que le surplus, pour l'année terminée le 30 juin dernier est de \$158,440.61 et que, d'après les prévisions, il sera, au 30 juin 1919, de \$274,252.52, déduction faite du revenu ordinaire à la dépense ordinaire.

Le débat n'a pas été terminé hier. M. Sauvé en a proposé l'ajournement. C'est mardi prochain que le chef de l'Opposition parlera.

Une partie intéressante du discours du budget a trait à l'arrêté-en-conseil fédéral relatif à l'émission de dettes provinciales, municipales, etc., et donne les conclusions des avocats éminents consultés par le gouvernement de Québec sur la validité de cette décision au point de vue constitutionnel.

M. Cannon, de Québec Centre, a présenté à la Chambre un bill ayant pour objet de mettre les compagnies d'assurances provinciales contre le feu sur le même pied que celles qui ont une charte fédérale.

Ces compagnies pourraient à l'avenir prendre des risques de trois ans. Les bills suivants ont subi leur deuxième lecture: un bill relatif au comité des bills privés; Amendement à la charte de Maisonneuve, amendement à la charte de Sorel, amendement à la charte de The Montreal General Hospital, constituant en corporation la ville du Cap de la Madeleine, amendement à la charte de Montréal.

Le bill de Shawinigan Falls a subi à la dernière étape de la procédure à la Chambre et a été envoyé au Conseil, de même que celui qui concerne la construction de l'église et du presbytère de la paroisse de Notre-Dame du Rosaire de Montréal.

Dans son discours sur le budget, l'honorable M. Mitchell a parlé longuement du décret fédéral relatif à l'émission de dettes provinciales et municipales et il cita d'une façon élaborée l'opinion de MM. Lafleur et Geoffroy, avocats de Montréal, qui ont été consultés sur la validité de cette décision au point de vue constitutionnel.

On a demandé à ces messieurs si le parlement du Canada a le droit d'autoriser l'adoption d'un tel décret affectant les privilèges des gouvernements provinciaux, aussi bien que ceux des municipalités, institutions, corporations et compagnies dont les pouvoirs relèvent des législatures provinciales.

MM. Lafleur et Geoffroy ont répondu: «Il est évidemment impossible d'approuver le décret basé sur les dispositions de la sous-section 4 de la section 91 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord qui pourrait avoir des emprunts pour fins publiques, parce que le décret affecte d'autres choses que des emprunts au crédit de la province et que ces questions relèvent uniquement de la juridiction des législatures provinciales.

«Il est évident, d'après le préambule du décret, qu'il ne s'agit pas de la réglementation du commerce mais plutôt de faciliter au gouvernement du Canada ses emprunts en traquant les pouvoirs des provinces et des autres institutions.

«Ce n'est en aucune façon une mesure prise dans l'intérêt du commerce ou pour réglementer le commerce. A l'exception de ce qui regarde les corporations commerciales, aucun des gouvernements, institutions, commissions, municipalités ou autres corps publics affectés par cette prohibition n'a un but commercial. C'est une erreur de placer cette législation dans la catégorie des règlements qui régissent le commerce. Il n'y a rien de commercial dans l'acte des gouvernements provinciaux, institutions, commissions d'utilités publiques, hôpitaux, asiles, corporations religieuses, universités, etc., qui empruntent. Cette prétention que le décret a pour but de réglementer le commerce ne peut être soutenue. Le fait que certaines compagnies ou institutions, ou corporations, institutions, commissions, municipalités ou autres corps publics affectés par cette prohibition n'a un but commercial ne justifie pas la prétention qu'il s'agit d'une réglementation du commerce.

Après avoir cité des précédents à l'appui de leur thèse, MM. Lafleur et Geoffroy disent: «Si les principes consacrés par ces précédents s'appliquent en l'occurrence, peut-il y avoir un doute que le comité judiciaire n'entendrait pas le pouvoir fédéral de réglementer le commerce de crainte de paralyser les initiatives et de compromettre l'existence des gouvernements provinciaux et de tous les corps publics qui sont leurs créateurs?»

Puis, MM. Lafleur et Geoffroy disent: «S'il est nécessaire pour la défense nationale de permettre au pouvoir central d'empiéter sur des privilèges exclusifs aux provinces de prélever des fonds dont dépend leur propre existence, alors, on compte l'autonomie provinciale à l'égard de la création des autorités fédérales.

«On ne peut pas non plus justifier le décret sous prétexte qu'il s'agit de matière criminelle. A sa face même, cette législation est fiscale et non criminelle de sa nature. Il ne s'agit pas de se prémunir contre toute atteinte à l'ordre public ou aux mœurs, mais de prohiber pour un temps déterminé certains actes sans le consentement du ministre des Finances. Le seul fait que cette prohibition va durer que pour la période de la guerre, et que le certificat du ministre rendra l'acte, suffit pour exclure cette législation de la catégorie des lois criminelles. Elle ne peut être classée dans la catégorie des lois criminelles.

«Si en cas de besoin urgent de fonds pour fins de guerre ou autres, le Canada cédait absolument les pouvoirs d'emprunt des provinces, il s'ensuivrait nécessairement qu'il peut exercer le même droit sur les pouvoirs de taxation, en dépit de la section 92, sous-section 2, qui donne exclusivement aux législatures provinciales le pouvoir de taxer directement dans leurs limites administratives pour fins provinciales. Ce serait détruire à tout jamais l'autonomie provinciale.

LE MANITOBA EN APPELLERA

Sir Henry Drayton, président de la Commission des Chemins de fer, a accordé au gouvernement du Manitoba et à la firme de J. H. Ashdown, de Winnipeg, comme expéditeur, le droit d'appeler à la Cour Supérieure de la légalité de la récente décision de la Commission des Chemins de fer, décision élevant les taux de passage pour les passagers et les marchandises sur tous les chemins de fer canadiens.

Le Canadien Nord aura le privilège de réclamer un contre-appel de la Cour Supérieure à propos des conclusions de la Commission au sujet de l'arrangement de l'embranchement de Crow.

M. F. V. Chrysler représente le gouvernement manitobain et M. F. H. Phippen, le Canadien Nord.

UNE COMMISSION

Le gouvernement vient de nommer une commission pour régler le différend entre les Etats-Unis et le Canada, sur la question des pêcheries. Les principaux membres de cette commission sont: l'honorable M. G. Desbarats, sous-ministre des Pêcheries, et M. Fowles, du ministère des Pêcheries.

MOINS D'EMPLOYES CIVILS

Il est sérieusement question de diminuer le nombre des employés civils, dans les différents ministères, sous prétexte d'économie publique. Cette mesure du gouvernement ne touchera probablement que les employés temporaires.

UNE PAIX SEPEREE

Amsterdam, 11. — Le comte Czernin, ministre des Affaires étrangères d'Autriche, a déclaré à la conférence de Brest-Litovsk que les Alliés n'ayant pas répondu à l'invitation de se rendre à la conférence de la paix, il ne peut plus être question maintenant d'une paix séparée entre les empires du Centre et la Russie.

Parmi les délégués russes on remarque la présence des Ukrainiens.

ELECTIONS EN ESPAGNE

Madrid, 11. — Le Roi Alphonse a prorogé le parlement. Les élections sont fixées au 24 février et la session au 18 mars.

EN COUR MARTIALE

Paris, 11. — Le procès de Bolo Pasha, inculpé de propagande allemande en France, aura lieu le 4 février devant une cour martiale.

EN AUSTRALIE

Melbourne, 11. — Après des tatonnements politiques, le maintien au pouvoir du gouvernement dirigé par M. Hughes est un fait accompli. Il n'y a pas de remaniement ministériel.

M. Tudor qui devait former le nouveau cabinet a déposé une motion de non-confiance au parlement.

LES PERTES DE VIE SONT
AU NOMBRE DE QUATRE

On a déclaré à l'hôpital, à midi, que les pertes de vie se chiffrent à quatre et on croit que le cinquième n'a pas fait d'autres victimes. A 1 h. 45, après-midi, on portait à trois le nombre des morts, mais au moment où nous écrivons sous presse, un message téléphonique nous apprend qu'un quatrième enfant manquait à l'appel. La déclaration des autorités, hier soir et à midi, portant à quatre le total des morts est donc officielle. Les victimes sont: Marie Morin, 18 mois, 328 rue St-Patrick; René Caron, 2 1/2 ans, enfant de M. J.-B. Caron, Maniwaki; Sadie Abraham, 4 ans, enfant de Mme Adia Abraham, rue St-Patrick; et Jacqueline Thinel, 4 ans, enfant de M. et Mme W. Thinel, rue Cumberland.

Les patients retournent
On a transporté plus de cent patients à l'hôpital au cours de l'après-midi, la soirée et de la journée d'aujourd'hui. Des garde-malades gardées, de la ville, ont prêté main-forte au personnel de l'hôpital et les malades ne semblent pas trop souffrir de leur terrible journée: les médecins ont exprimé l'opinion que tous reviendront du choc sans complications, qu'il y eut des cas de pneumonie dans l'institution au moment de l'incendie.

La Révé. Sœur Josephine a passé une partie de la nuit à voir à ce que tous les patients reçoivent les meilleurs soins possibles.

On raconte des exploits extraordinaires accomplis par les religieuses et le personnel en général.

Origine, un mystère
L'origine du feu sera toujours un mystère, tout ce que l'on sait, c'est qu'une garde-malade, Mlle Carey, en se rendant au rez-de-chaussée pour chercher des remèdes, vit des flammes s'échapper du puits au linge sale. Elle en avisa immédiatement la religieuse en charge du dispensaire et l'alarme fut sonnée; puis on se mit à l'œuvre pour sortir les malades.

Une alerte hier soir
Six constables et trois pompiers montèrent la garde la nuit entière; vers 9 heures, M. J. Moynier, en passant devant l'édifice, crut apercevoir de la fumée sur la toiture: il entra à l'hôpital et avisa le chef Graham, ce qu'il avait vu. Le chef envoya le capt. Pagé s'enquérir des faits, mais heureusement, on constata que ce n'était que de la vapeur.

C'est le premier incendie à l'hôpital depuis sa construction. L'édifice central fut érigé en 1845; en 1898, les nouveaux quartiers «le coin est» furent ajoutés. Les sœurs fondatrices étaient les Révérendes Sœurs Laviolette, Leblanc, Sauvé et Nagan.

Il y a actuellement à l'hôpital 24 religieuses et 55 garde-malades sous la présidence de la supérieure, Sœur Marie Auxiliatrice.

TRAVAIL HEROIQUE DU 5 ET
DE LA BRIGADE DE HULL

Tout le monde a suivi attentivement le récit du drame d'aujourd'hui dans nos colonnes: tous ont applaudi au travail héroïque de nos braves pompiers qui comme toujours n'hésitent pas à courir des dangers imminents pour mettre en sécurité les malades qui attendaient courageusement dans les salles le secours espéré. On a vu le sacrifice des religieuses et des garde-malades, on a vu le chef Graham conduire ses hommes à un incendie qui menaçait de devenir une conflagration, on a applaudi aux secours apportés par toutes les classes de la société afin de tirer du désastre plus de 200 malades.

Mais qu'on n'oublie pas le travail rapide et étonnant des hommes de la caserne No. 5. Ces hommes, nous a-t-on dit, furent les premiers pompiers sur les lieux. Ils répondirent l'alarme No. 423; en route, ils rencontrèrent le chef Lemieux qui leur indiqua que le feu sur son jour de congé, sauta sur les échelles et suivait les hommes à l'hôpital. Avant même que les échelles ne fussent apposées contre l'édifice, M. Lemieux était rendu au quatrième par les escaliers et aidait à transporter les malades.

Les gars de Hull
Le capt. Pagé du «5» donnait en même temps des ordres pour aligner les échelles et procéder au sauvetage par l'extérieur; on connaît déjà les résultats accomplis par ce travail rapide.

Les citoyens d'Ottawa sont aussi très reconnaissants envers la brigade de Hull qui sous la direction du chef Tessier vint ici avec un fourgon et leur nouvelle automobile. Le chef Tessier avait avec lui sept hommes sous ses ordres et ils ne rendent pas un service. Au nombre des premiers civils à venir à la rescousse, on mentionne surtout MM. Pierre «Pit» Meunier, Alf. Côté et Albert Schilling, conducteurs de l'Ottawa Electric. Ils donnèrent un coup de main aux pompiers, coup-de-main qui fut très apprécié.

Une sœur et une nurse sauvées
Un des sauvetages émouvants d'hier est bien assurément celui opéré par le capitaine Tessier, du poste No. 6, accompagné du pompier Jos. Rué, du poste No. 3 et du pompier Archambault du poste No. 6, qui ont sauvé une sœur et une garde-malade, de la salle d'opération en les descendant dans une échelle.

Ce matin, on racontait chez les pompiers, de l'histoire racontée dans un journal anglais de cette ville, qu'une sœur avait sauté et était descendue seule sur l'envers de l'échelle. On se dit franchement à l'oreille que la chose est impossible.

TOUS D'ACCORD

Washington, 11. — Dans un télégramme de félicitation envoyé à W. A. Appleton, secrétaire de la Fédération Ouvrière anglaise, et aux autres ouvriers qui visiteront bientôt les Etats-Unis, le président Gompers a dit que les déclarations du président Wilson et de Lloyd George ont exprimé les vœux et les buts des ouvriers de la Grande-Bretagne et de l'Amérique.

A LA POURSUITE DES DELINQUANTS
DANS LA CRISE DU CHARBON

Des propositions au dictateur du combustible. — Appropriation pour abattre des arbres. — L'examen des livres.

Ottawa entre dans la mêlée avec un enthousiasme vraiment remarquable: nos Pères Conscrits, autrement dit le Bureau des Commissaires, se sont frottés les mains et les farces qu'il ont voulu faire leurs petits seigneurs dans la récente crise du charbon auront à expliquer leur attitude «patriotique». Le Bureau a tenu une séance d'environ cinq heures, hier soir, et après avoir préparé un tableau comprenant neuf propositions, il a envoyé une longue dépêche à M. Magrath, le contrôleur du combustible, actuellement à Washington.

Les neuf propositions

Voici les mesures adoptées par les Commissaires et recommandées à M. Magrath:
1. L'examen des livres et documents de tous les acheteurs et vendeurs de charbon.
2. D'interdire la vente ou la livraison de charbon, jusqu'à ce qu'une autorisation soit obtenue de lui ou d'un comité spécial.
3. D'émettre des ordres pour la vente et la livraison du charbon.
4. De s'introduire dans toute résidence pour s'assurer de la quantité de charbon qui s'y trouve.

5. De s'introduire dans toute résidence et d'y enlever le charbon qui s'y trouve.
6. De disposer de tout le charbon que le contrôleur ou son comité aura en mains.
7. De saisir et d'opérer l'installation des marchands de charbon.
8. Sujet aux règlements du Contrôleur du combustible pour le prix du charbon et du maintien des magasins.
9. D'amendement ou de changer les contrats futurs concernant le charbon.

L'examen des livres

Les autorités locales considèrent aussi le projet d'approprier \$250,000 pour abattre une certaine quantité d'arbres aux limites de la ville; ce bois remplacerait le charbon. Aucune décision n'a cependant été prise à ce propos. M. Peterson, l'assistant-comptable du combustible, a dit qu'un an à l'examen des livres des marchands de charbon, afin de connaître les prix imposés aux citoyens.

LA CAMPAGNE
SOUS-MARINE

Londres, 11. — Depuis le commencement de l'hiver, la campagne sous-marine est entrée dans une nouvelle phase. Les sous-marins du type croiseur sont les seuls qui coulent des navires. Les autres sous-marins s'occupent à poser des mines. La raison de ce changement de tactique, c'est que les petits sous-marins ont beaucoup de difficulté quand la mer est orageuse, tandis que les sous-marins du type croiseur résistent à tous les gros temps, aussi bien et même mieux que les destroyers modernes. Ces croiseurs portent deux canons de 500 livres et seize torpilles. Ils peuvent garder la mer six semaines sans ravitaillement. Les Allemands ont construit une flotte considérable de ces super-sous-marins. Cependant, on ne sait pas si grand nombre a été détruit qu'il ne doit plus en rester que sept ou huit. Ils sont dirigés par la fleur des matelots allemands et la quantité de navires qu'ils ont coulés nous donne une juste idée de leur terrible puissance.

Depuis quelque temps, les canons allemands ont réussi, eux aussi, à couler plusieurs de nos navires. Ces canons ne sont plus du type ancien qu'il fallait replier en dedans avant de submerger le navire et qu'il fallait remonter ensuite en position quand le submersible revenait à la surface. Les canons employés aujourd'hui par les Allemands sont fixés sur une plate-forme immobile. L'eau de la mer ne leur fait rien. Un submersible peut maintenant se servir de ses canons aussitôt qu'ils sont sortis de l'eau.

Un destroyer américain rencontra l'un de ces sous-marins croiseurs, il y a quelques jours. Le sous-marin était en frais de couler trois navires-marchands. Il était à 4 milles des navires de commerce et il avait déjà tiré un trentaine de coups quand le destroyer américain fit son apparition, attiré par le bruit du canon.

Le destroyer ouvrit le feu à une distance de six milles avec les merveilleux canons de la marine américaine. Le submersible allemand était presque à fleur d'eau. C'était une cible difficile à atteindre. Comme le vaisseau américain se dirigeait sur lui à toute vapeur, il disparut dans les flots. La grande des canons s'enfonça sous l'eau en crachant encore des boulets meurtriers. Le destroyer ne put rien faire au sous-marin allemand, mais il escorta deux des navires-marchands jusqu'au port et sauva l'équipage du troisième.

Quand des navires-marchands ne sont pas escortés par des navires de guerre, leur perte est certaine, lorsqu'ils rencontrent un de ces super-sous-marins. Les navires de pêche, que les Allemands ne rougissent pas d'attaquer, sont aussi sans défense. Hier matin, dans la mer du Nord, un de nos sous-marins croiseurs tira à une distance de mille verges sur le vaisseau de pêche «Premier» et l'engloutit.

BEAU TRAVAIL
DE L'ACADEMIE

On ne tarit pas d'éloges, dans la Basse-Ville, à l'adresse des élèves de l'Académie La Salle qui, sous la direction des révérends Frères, ont fait un travail extraordinaire au feu de l'hôpital Général. Une quarantaine d'élèves environ étaient sur les lieux; ils y furent rendus trois minutes après que l'alarme fut sonnée; même avant les employés de l'Imprimerie Nationale.

DISSOLUTION DES CORTES

Madrid, 11. — Le cabinet espagnol a décidé de soumettre au roi Alphonse un autre décret dissolvant les Cortes. On s'attend à ce que le roi signe le décret aujourd'hui.

Le roi a signé un décret prorogant le parlement espagnol, le 3 janvier. Une dépêche de Madrid en date du 7 a annoncé que le gouvernement avait décidé de regarder le décret comme non signé et d'en soumettre un autre au souverain.

ASSEMBLEE ANNUELLE

Dimanche après-midi, à 3 heures p.m., à l'Hospice St-Charles, assemblée annuelle des Dames Patronesses et des autres personnes intéressées.

L'ADMINISTRATION
ALLEMANDE

La proclamation du gouvernement militaire allemand sur l'administration du territoire conquis en Italie. — Mesures d'une extrême sévérité.

Londres, 11. — On a reçu ici une copie complète de la proclamation officielle publiée par le gouvernement militaire allemand concernant l'administration du territoire conquis de l'Italie. Ce document est une preuve frappante de la manière différente employée par l'Allemagne et par la Grande-Bretagne, pour traiter les pays conquis, surtout si on le compare à la proclamation du général Allenby aux habitants de Jérusalem, par laquelle il s'engageait à protéger toutes les croyances, à veiller à la continuation de toutes les affaires comme auparavant et au respect de la propriété privée.

«On visitera toutes les maisons pour s'assurer qu'il n'y a pas d'armes et de munitions de cachées. Toutes les provisions contenues dans les maisons privées doivent être livrées. Tous les citoyens doivent obéir à nos lois de travail. Tous les ouvriers et tous les enfants âgés de plus de 15 ans doivent travailler aux champs tous les jours, y compris le dimanche, de 4 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir. Toute désobéissance sera sévèrement punie. Les paresseux seront accompagnés et surveillés par des gardiens allemands. Après la moisson ils seront jetés en prison pour y travailler aux champs, ils seront nourris au pain et à l'eau. La même punition sera imposée aux paresseux. Quant aux enfants paresseux, on les battrait. Le commandant se réserve le droit d'assigner aux ouvriers paresseux vingt coups de fouet chaque jour».

MGR L'ARCHEVEQUE
FELICITE LA BRIGADE

Le chef Graham a rencontré Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, hier soir, et le prélat n'a pas caché son enthousiasme pour le travail accompli par la brigade des pompiers au cours de l'incendie à l'hôpital Général, hier matin.

Monseigneur a été émerveillé de la rapidité avec laquelle les hommes ont maîtrisé les flammes; lorsqu'il est arrivé sur la scène du désastre, il lui semblait que l'édifice entier était destiné à brûler; pour lui la brigade s'est convertie de gloire et Ottawa devrait être fier d'avoir de pareils hommes pour la protéger contre les sinistres.

Le chef Graham est enchanté des paroles bien